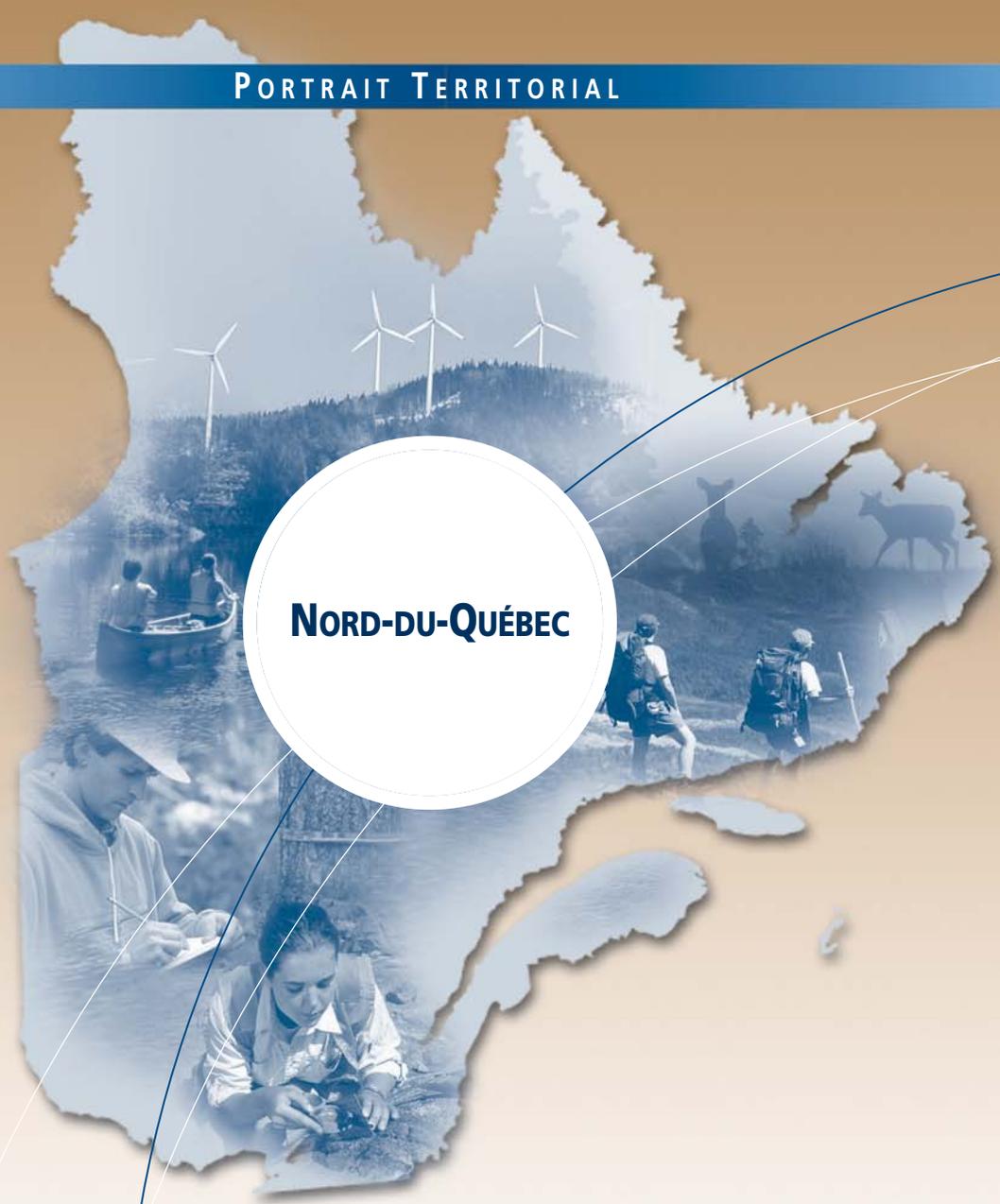


PORTRAIT TERRITORIAL

NORD-DU-QUÉBEC



Note au lecteur

Ce portrait territorial présente la situation régionale qui prévalait au moment de sa rédaction.

Réalisation :	Direction générale du Nord-du-Québec Direction des affaires régionales
Recherche et rédaction :	Rodrigue Hébert
Cartographie :	Gilles Baillargeon
Secrétariat :	Suzie Lamoureux, Marie-Claude Perron
Collaboration :	Roch Allen, Mathieu Morin, Patrick Houle, Jean-Marc Blais, Cynthia Girard

Conception et soutien à la réalisation :	Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations Énergie, Mines et Territoire
Coordination du projet :	Germain Tremblay
Révision technique :	Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations Énergie, Mines et Territoire en collaboration avec les secteurs du Plan Nord et du Territoire, Énergie, Faune, Forêt Québec, Forestier en chef et Mines du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Mise en page :	Mireille Rousseau
Collaboration :	Myriam Gosselin Jean-François Larouche

Production :	Direction des communications
Révision linguistique :	Pierre Sénéchal
Conception graphique :	Christiane Leclerc Communication

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale du développement et de la
coordination des opérations régionales
Direction des affaires régionales et du soutien
aux opérations Énergie, Mines et Territoire
5700, 4^e avenue Ouest, bureau RC 20
Québec (Québec) G1H 6R1
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010
ISBN 978-2-550-57899-4 (pdf)
ISBN 978-2-550-57900-7 (imprimé)
Code de diffusion : 2010-2000
© Gouvernement du Québec



**MESSAGE DE LA VICE-PREMIÈRE MINISTRE,
MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE
ET MINISTRE RESPONSABLE DU PLAN NORD**

D'une superficie de près de 1,7 million de kilomètres carrés, le territoire québécois constitue un bassin de ressources naturelles essentielles au développement socioéconomique du Québec. Le Nord-du-Québec, de par ses richesses minières, énergétiques et fauniques, ainsi que par le potentiel touristique, les possibilités forestières et celles du secteur

bioalimentaire, représente à lui seul une source de richesse pour l'ensemble de notre société. Ce territoire recèle également une multitude d'écosystèmes, de sites naturels et de paysages exceptionnels. Par le Plan Nord, nous avons l'ambition de mettre en valeur, en concertation avec les communautés concernées, les potentiels de cette région.

Dans ce contexte, la gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi de taille. Elle requiert une connaissance approfondie de leurs principales caractéristiques. À cette fin, des outils modernes, comme les portraits territoriaux, ont été mis en place.

Dans la poursuite d'une gestion intégrée et régionalisée du territoire et de ses ressources, le portrait du Nord-du-Québec soutiendra notamment la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire dans l'établissement de sa vision du développement régional par les ressources naturelles et le territoire.

Chaque région possède des caractéristiques qui lui sont propres et le Nord-du-Québec n'y fait pas exception. Cette région, située sur le territoire visé par le Plan Nord, est riche en ressources naturelles. Elle bénéficiera de cet ambitieux projet qui offre de nombreuses possibilités en matière de développement durable tant pour les communautés nordiques que pour l'ensemble de la population du Québec. Nous avons la conviction profonde que l'avenir économique du Québec réside dans le Nord.

Nathalie Normandeau

Vice-première ministre
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Ministre responsable du Plan Nord

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la ministre.....	iii
Introduction	1
1. Présentation de la région	3
2. Dimension environnementale.....	5
2.1. Caractéristiques environnementales.....	5
2.1.1. Composantes physiques	5
2.1.2. Composantes biologiques	13
2.2. Droits et statuts environnementaux.....	19
2.3. Synthèse de la dimension environnementale	27
3. Dimension sociale.....	29
3.1. Caractéristiques sociales	29
3.1.1. Organisation territoriale	29
3.1.2. Occupation du territoire	33
3.1.3. Dynamique sociale et culturelle	39
3.2. Droits et statuts de la dimension sociale.....	41
3.3. Synthèse de la dimension sociale.....	49
4. Dimension économique.....	50
4.1. Caractéristiques économiques.....	50
4.1.1. Structure économique et marché du travail	50
4.1.2. Activités économiques.....	53
4.1.3. Perspectives de développement	67
4.2. Droits et statuts de la dimension économique	69
4.3. Synthèse de la dimension économique	77
5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public	79
6. Synthèse du portrait territorial	87
Conclusion	90
Bibliographie	91

Liste des tableaux

Tableau 1	Synthèse des aires protégées dans la région du Nord-du-Québec	19
Tableau 2	Municipalité de Baie-James et Nunavik	33
Tableau 3	Évolution de la population selon le groupe d'âge de 2001 à 2006.....	36
Tableau 4	Pourcentage de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative du Nord-du-Québec, 2001	37
Tableau 5	Structure économique selon l'emploi.....	52
Tableau 6	Population de 15 ans et plus selon l'activité 2006.....	53
Tableau 7	Dépenses associées à la pratique des activités récréatives liées à la faune	62
Tableau 8	Titres miniers octroyés dans la région du Nord-du-Québec.....	70

Liste des cartes

Carte 1	Localisation de la région du Nord-du-Québec.....	3
Carte 2	Composantes physiques	11
Carte 3	Composantes biologiques	17
Carte 4A	Droits et statuts environnementaux (Nunavik)	23
Carte 4B	Droits et statuts environnementaux (Jamésie).....	25
Carte 5	Caractéristiques sociales.....	31
Carte 6A	Droits et Statuts sociaux (Nunavik)	45
Carte 6B	Droits et Statuts sociaux (Jamésie).....	47
Carte 7	Caractéristiques économiques	57
Carte 8A	Droits et statuts économiques (Nunavik).....	73
Carte 8B	Droits et statuts économiques (Jamésie)	75
Carte 9	Projets et potentiels liés au territoire public.....	83

Introduction

La gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi sans cesse grandissant. En effet, la diversité des usages et la demande soutenue pour combler des besoins toujours plus variés multiplient les enjeux liés à son utilisation.

À l'image de la société moderne que forme le Québec, ces enjeux sont multidimensionnels, reflétant ainsi les aspirations et les préoccupations de ses citoyens. Ceci impose aux acteurs gouvernementaux, régionaux et locaux la recherche d'une conciliation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont à la base d'un développement territorial durable. En effet, cette conciliation est essentielle pour faire face aux attentes de la population quant aux bénéfices escomptés d'un territoire public devant appuyer le développement actuel de la collectivité, tout en garantissant celui des prochaines générations.

La prise en compte de ces enjeux diversifiés et complexes passe en premier lieu par une connaissance appropriée des différents éléments qui les constituent et les influencent. Une meilleure connaissance de la dynamique d'utilisation du territoire public est à même de faciliter la planification de sa mise en valeur et de sa protection, permettant ainsi aux acteurs de faire des choix plus éclairés.

C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a réalisé des portraits du territoire public pour la plupart des régions administratives du Québec. Ceux-ci décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public, ainsi que la situation des principaux droits et statuts y étant accordés, en tenant compte de leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et les projets en cours afin d'y intégrer des éléments de prospective. Des synthèses des différentes parties du document mettent enfin en relief les faits saillants de l'analyse.

En mettant les portraits territoriaux à la disposition des acteurs associés à l'utilisation du territoire public, ainsi qu'à celle de la population en général, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune entend faciliter l'établissement d'une compréhension commune des enjeux en présence et ainsi contribuer au développement durable de cet inestimable patrimoine collectif que constitue le domaine de l'État québécois.

Voici donc le portrait territorial du Nord-du-Québec.

1. Présentation de la région

La région du Nord-du-Québec est immense. Ses 847 348 km² de superficie en feraient le 34^e plus grand territoire du monde, devant la France ou l'Espagne, par exemple¹. Elle s'étend du 49^e degré de latitude Nord jusqu'au-delà du 62^e et est constituée à 98,4 % de territoire public. La région est délimitée à l'ouest par les baies d'Hudson et James, au nord par le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava; à l'est par le tracé de 1927 du Conseil privé, au sud et au sud-ouest par les régions administratives de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Mauricie, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (voir carte 1).

Carte 1
Localisation de la région du Nord-du-Québec



¹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale de l'information géographique, mars 2004.

Le Nord-du-Québec est occupé par trois collectivités distinctes représentant différents groupes ethniques : les Inuits, habitant les régions nordiques situées au nord du 55^e parallèle, ainsi que les Cris et les Jamésiens, se partageant généralement les territoires situés entre le 49^e et le 55^e parallèle. Mais encore, la communauté naskapie de Kawawachikamach, quoique établie à l'extérieur de la région, y exerce des droits de chasse et de pêche consentis en vertu de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ). L'influence que chacun de ces groupes exerce sur la gestion et le développement du territoire crée une dynamique sociopolitique unique et complexe.

Historiquement, le Nord-du-Québec ne faisait pas partie de la Nouvelle-France. Cette région avait été administrée, en premier lieu et en partie, par la Compagnie de la Baie d'Hudson depuis le xvi^e siècle. Ainsi, l'usage de l'anglais en tant que langue seconde chez la population autochtone est le résultat des échanges avec les marchands britanniques exploitant le territoire à cette époque. L'utilisation plus courante de la langue française ne s'est faite qu'à partir du xx^e siècle avec l'arrivée des employés de l'État québécois.

Géographiquement, la Compagnie de la Baie d'Hudson juge ce territoire inapte à la colonisation et le transfère au nouveau Dominium du Canada. En 1898, à la suite d'une série d'agrandissements, le Parlement du Canada fixe les frontières septentrionales du Québec et double ainsi le territoire québécois. C'est en 1912 que la région prend forme. Administrativement, la région fut connue dès lors sous le nom de « Nouveau-Québec » et couvrait tout le territoire situé au nord du 50^e parallèle. Le Nord-du-Québec, tel qu'il est décrit dans ce document, n'existe que depuis le dernier découpage régional du Québec en 1987.

La population jamésienne, quant à elle, apparaît durant les années 1930 et 1940 avec la colonisation des localités de Valcanton et de Villebois. À partir des années 1950, le boum économique des domaines miniers et forestiers a contribué à renforcer la migration vers les régions pionnières du nord afin de profiter des nouveaux emplois offerts.

2. Dimension environnementale

2.1. Caractéristiques environnementales

2.1.1. Composantes physiques

De vastes étendues sauvages et un réseau hydrographique colossal

Basée sur le cadre écologique de référence du Québec² produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la région comprend neuf provinces naturelles possédant des caractéristiques bien distinctes (voir carte 2).

La première de celles-ci, située à l'extrémité nord de la région, correspond à la province naturelle de la Péninsule d'Ungava (J). La plus importante des provinces naturelles du Nord-du-Québec, elle représente 29,6 % de la région, avec une superficie de plus de 252 000 km². Le relief y est régulier et généralement peu accidenté. Le tout se présente sur un plateau unique s'inclinant vers l'ouest, parsemé de quelques dénivelés notables, dont les collines de Puvirnituq à l'est et d'autres, situées plus à l'ouest, près de la région de Kangiqsujuaq. Les dépôts de surface sont largement dominés par les dépôts glaciaires minces et les affleurements rocheux. Ils sont aussi marqués par certains dépôts marins situés à proximité des côtes, dans les secteurs moins élevés. Le réseau hydrographique y est très développé. Ce secteur comprend une multitude de lacs de petite taille et bon nombre de rivières à fort débit. Ces rivières alimentent à leur tour des bassins plus importants tels que les lacs Minto ainsi que le lac Payne, situé plus au centre. La côte nord-est de cette province, donnant sur le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava, est ciselée par plusieurs fjords lui donnant une allure dentelée très particulière.

À l'extrême nord-est de la région, on trouve la province naturelle des Monts Torngat (L). D'une superficie d'environ 42 000 km², cette province naturelle est caractérisée par deux types de reliefs bien différents. En premier lieu, la partie ouest de la province est composée d'un double plateau érodé. Se déplaçant de l'ouest vers l'est, le premier plateau, légèrement ondulé, atteint des altitudes variant de 400 à 700 m, puis le relief s'affaisse sur un deuxième plateau plus uniforme allant de 200 à 400 m. À la limite de ce plateau, le paysage s'élève rapidement là où la chaîne des monts Torngat proprement dite fait son apparition. Cette chaîne de montagnes comprend les monts Qarqaaluk et Jacques-Rousseau, parmi les plus hauts sommets du Québec. On y trouve également celui d'Iberville, plus importante montagne de la province, s'élevant à une altitude de 1 652 m³. Les dépôts de surface comprennent des dépôts glaciaires ou des colluvions dans le bas des versants des

² Li, T. et J.-P. Ducruc (1999). *Les provinces naturelles*, Niveau I du cadre écologique de référence du Québec, ministère de l'Environnement, 90 p.

³ Ressources naturelles Canada (2006). *L'atlas du Canada*, [En ligne] [<http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/facts/mountains.html>].

vallées les plus importantes ainsi que des sables et des graviers fluvio-glaciaires ou fluviatiles. Toutefois, les affleurements rocheux et les dépôts glacières minces dominent le paysage. L'hydrographie, contrairement à la province précédente, y est beaucoup moins importante. La rivière George représente le seul cours d'eau d'envergure de ce secteur, mais on y trouve tout de même un certain nombre de petits lacs et de rivières, disposés parallèlement, se jetant rapidement dans la baie d'Ungava. Cette province représente 5 % du territoire du Nord-du-Québec.

La province naturelle du Bassin de la baie d'Ungava (K), d'une superficie de 100 000 km², s'étend sur 11,8 % du territoire. Le sud de cette province naturelle est garni de basses collines aux altitudes variant de 600 à 700 m. Le nord de ce territoire forme une dépression beaucoup plus uniforme, s'inclinant graduellement vers la baie d'Ungava où se situe le village de Kuujuaq. Village nordique le plus important du Nunavik, il est localisé sur la rive ouest de la rivière Koksoak, à 50 km en amont de la baie d'Ungava. En plus de cette rivière d'importance, on compte aussi la rivière Baleine, le cours inférieur de la rivière Caniapiscau, les rivières aux Mélèzes et aux Feuilles, de même que le cours supérieur de la rivière De Pas. Autour de ses axes principaux se greffe une multitude de cours d'eau et de lacs formant un réseau hydrographique bien développé. La plaine du secteur situé à l'est de la Fosse du Labrador présente des dépôts de surface de type morainique épais où l'on trouve de nombreux drumlins ainsi que des dépôts fluvio-glaciaires (eskers et plains d'épandage). Les dépressions et les fonds de vallées sont comblés par des dépôts marins.

La province naturelle du Plateau central du Nord-du-Québec (I), d'une superficie d'environ 120 000 km², est caractérisée par une dépression centrale enclavée dans des collines aux sommets arrondis d'une hauteur de 300 à 700 m. Ce relief crée une cuve importante où s'amassent des quantités importantes d'eau donnant naissance à des rivières d'envergure telles que la Caniapiscau, l'Eastmain et d'une portion de la Grande Rivière. Cette dernière, par exemple, est d'une longueur de 893 km et draine un bassin de 97 600 km²⁴. L'ensemble de ces composantes hydrographiques a permis l'établissement des réservoirs Laforge 1 et 2, ainsi qu'une partie de celui de la Caniapiscau, et fait partie des grands aménagements hydroélectriques de la région. Cette province naturelle est la troisième en importance, couvrant 14,1 % de la superficie du Nord-du-Québec. Les dépôts de surface de cette province naturelle sont caractérisés par les dépôts glaciaires épais dominés par les moraines de Rogen. Celles-ci sont ponctuées par de nombreux petits lacs formant un paysage très distinctif. La dépression centrale comprend aussi de nombreuses tourbières.

C'est sur la rive est des baies d'Hudson et James que se situe la province naturelle des Basses collines de la Grande Rivière (H), d'une superficie de 175 000 km². Le relief de cette province naturelle commence par une

⁴ Hydro Québec (2007). Aménagement Robert-Bourassa, [En ligne] [\[http://www.hydroquebec.com/visitez/visite_virtuelle/amenagement.html\]](http://www.hydroquebec.com/visitez/visite_virtuelle/amenagement.html).

plaine ondulée à laquelle succèdent de basses collines vers l'intérieur des terres. L'ensemble forme un relief monoclinale dont le front très abrupt, atteignant une hauteur de plus de 400 m, crée un contraste topographique très brusque avec la rive ouest du lac Guillaume-Delisle⁵. Élément physiographique d'intérêt, cette province naturelle comprend le plus grand réseau de cuestas du Québec et constitue un élément visuel spectaculaire. Les parties basses de la plaine ondulée sont comblées par les dépôts marins comprenant aussi de nombreuses tourbières, tandis que les élévations sont le plus souvent dénudées. Au tout succèdent les dépôts glaciaires épais (drumlins et moraines De Geer). Les buttes et les collines de l'est sont recouvertes de dépôts glaciaires minces ainsi que de sables et de graviers d'origine fluvioglaciaire dans les fonds de vallées.

Les caractéristiques hydrographiques de cette province naturelle constituent aussi des éléments très distinctifs. Le lac Guillaume-Delisle, par exemple, d'une superficie de 700 km², comporte une étendue d'eau saumâtre soumise au régime des marées où pénètrent phoques et bélugas. Plus à l'est, le lac à l'Eau Claire, composé de deux bassins circulaires, a été créé il y a 287 millions d'années à la suite d'un double impact météoritique. Avec une superficie de 1 226 km², il s'agit d'ailleurs du deuxième plus grand lac naturel du Québec, après le lac Mistassini⁶. La présence des grands réservoirs hydroélectriques Robert-Bourassa et La Grande 3 et 4 le long de la Grande Rivière font de cette province naturelle, ainsi que celle du Plateau central du Nord-du-Québec, le cœur du développement hydroélectrique du Québec. La deuxième plus grande quant à la superficie, cette province occupe 20,5 % de la région.

La province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James (F), d'une grandeur de 120 000 km², représente 14 % de la superficie de la région. Sa limite ouest suit la frontière entre le Québec et l'Ontario. Le tout forme une plaine inclinée vers la baie James où l'altitude du relief décroît graduellement d'une élévation moyenne de 350 m, jusqu'au niveau de la mer. On y trouve peu de dénivellations d'importance. Le centre de la province naturelle est caractérisé par le till de Cochrane⁷. On y trouve aussi d'importantes tourbières entrecoupées de sables et de graviers de la moraine d'Harricana. Le nord de la province naturelle comprend plusieurs tourbières associées aux sols perméables formés d'argile et de limon issus de l'extension de la mer postglaciaire de Tyrell.

Ce secteur présente de larges rivières sinueuses se jetant dans la baie James telles que l'Harricana, la Waskaganish, la Nottaway, la Broadback

⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). *Répertoire des sites géologiques exceptionnels*, [En ligne], [\[http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sge/classes/l5102_imprFiche?mslink=3403300001&numr_carte=98878976&numr_site=1&nom_site=Cuestas%20du%20lac%20Guillaume-Delisle\]](http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sge/classes/l5102_imprFiche?mslink=3403300001&numr_carte=98878976&numr_site=1&nom_site=Cuestas%20du%20lac%20Guillaume-Delisle).

⁶ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2007). *Projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire* [en ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-EauClaire.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-EauClaire.htm).

⁷ Till riche en éléments carbonatés apportés par une réavancée régionale du front glaciaire à l'époque quaternaire.

et la Rupert. La dynamique fluviale de ces trois dernières est particulière puisqu'elles déversent des centaines de milliers de tonnes de sédiments annuellement dans la baie de Rupert qui, déjà peu profonde, se comble peu à peu. Par ailleurs, si toutefois la densité des lacs de cette province naturelle est relativement moins importante comparativement à certaines des provinces naturelles voisines, on y trouve tout de même plusieurs lacs convoités, dont ceux de Evans, Matagami et Maicasagi. Plus accessibles et à proximité des milieux habités, ces lacs connaissent une plus grande fréquentation de la part des amateurs de pêche et de villégiature.

Se déplaçant vers l'est, la province naturelle des Hautes-terres de Mistassini (G) s'étend sur 84 000 km² et représente environ 10 % de la région. Celle-ci se présente sur un plateau unique et continu d'une altitude variant de 200 à 400 m. Cette continuité est ponctuée d'une succession de collines dispersées pouvant atteindre plus de 500 m d'altitude. La partie nord-est de la province naturelle en forme d'appendice est caractérisée par la présence d'une portion de la chaîne des monts Otish, formant un relief de *cuestas* ayant des pics jusqu'à 1 135 m (mont Yapeitso). Les dépôts glaciaires y abondent; ils sont souvent épais, très pierreux, de texture sableuse et entrecoupés d'importants dépôts de sables et de graviers fluvioglaciaires.

Là aussi, les grands projets hydroélectriques ont contribué à sculpter le paysage avec le réservoir Eastmain-1, se situant tout à fait au nord-est de la province naturelle, ainsi qu'avec les travaux de dérivation de la rivière Rupert, situés plus au sud. Ces travaux alimenteront la centrale Eastmain-1-A et contribueront à augmenter le débit du complexe La Grande déjà en fonction. Autre élément hydrographique d'importance, le lac Mistassini, d'une superficie de 2 335 km² et long de 161 km, est le plus grand lac naturel du Québec. Son nom provient du mot cri *mista-assini*, signifiant « grand rocher »⁸. En effet, ce lac comporte une imposante formation rocheuse qui le divise en deux en son centre.

Finalement, tout à fait au sud-est, la région déborde sur les provinces naturelles des Laurentides méridionales (C) et des Laurentides centrales (D). Ensemble, elles ne représentent que 1 % de la superficie du Nord-du-Québec.

**Sa géologie :
Des trésors
cachés**

La région repose presque entièrement sur les assises de la province du Supérieur. Cette province géologique est composée des roches les plus anciennes de la planète. Âgée de 2,5 à 4 milliards d'années⁹, la création de cette formation rocheuse correspond à la période de l'archéen de l'ère précambrienne. Formé des premiers noyaux de croûtes continentales ayant existé, il s'agit de ce qu'on appelle aujourd'hui le bouclier

⁸ L'Encyclopédie canadienne, « lac Mistassini », 2007, [En ligne]

[<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0005343>].

⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. *Gros plan sur les mines : Aperçu géologique, 2003-2005*, [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-aperçu.jsp>].

précambrien. Ce bouclier est formé en majeure partie de quatre types de roches : les roches granitoïdes, d'origine ignée felsique, les intrusions mafiques à ultramafiques, d'origine plutonique, les roches vertes, issues de phénomènes volcaniques, et les roches sédimentaires, formées de sable, d'argile et de formations de fer. Ces roches ont subi un métamorphisme de degré jugé « moyen à élevé ».

Ces formations rocheuses comprennent de nombreux gisements de cuivre, d'or, de zinc, de nickel et d'argent qui contribuent largement aux économies locales et régionales. Plus récemment, certaines découvertes indiquent la présence potentielle de gisements de diamant et d'uranium. À l'extrémité nord de la péninsule du Nord-du-Québec, on trouve la région de la Fosse de l'Ungava qui contient plusieurs gîtes de cuivre, de nickel, de cobalt et d'éléments du groupe platine.

Autre élément physique d'importance, il faut mentionner la présence du pergélisol¹⁰. Recouvrant une proportion importante du territoire du Nunavik et, sporadiquement, certains secteurs plus nordiques de la baie James, il représente un enjeu de taille qui exige des considérations particulières dans tous projets de développement. Par ailleurs, le réchauffement climatique des dernières années, encore plus prononcé dans ces régions, engendre un dégel précoce de certains de ces sols et menace l'intégrité des infrastructures mises en place. Ainsi, afin d'y adapter les interventions, la compréhension de cette nouvelle réalité est d'un grand intérêt pour les communautés locales et des intervenants du milieu¹¹.

**Des
climats
rigoureux**

Le climat de la région du Nord-du-Québec, étant donné son étendue, connaît des amplitudes très différentes du nord au sud. Sa portion plus habitée, située entre le 49^e et le 50^e parallèle, bénéficie d'une température que l'on qualifie de continentale sèche. Les étés y sont courts et chauds, les hivers plutôt froids et les précipitations de neige sont moins importantes que dans les secteurs du sud de la province. La température moyenne des mois les plus chauds est d'environ 21 °C le jour et 9 °C la nuit, tandis que la température des mois les plus froids varie de -10 °C à -23 °C¹². Les précipitations y sont relativement importantes et 45 % des 920 mm reçus en moyenne annuellement tombent pendant les mois d'été.

¹⁰ Sol gelé en permanence.

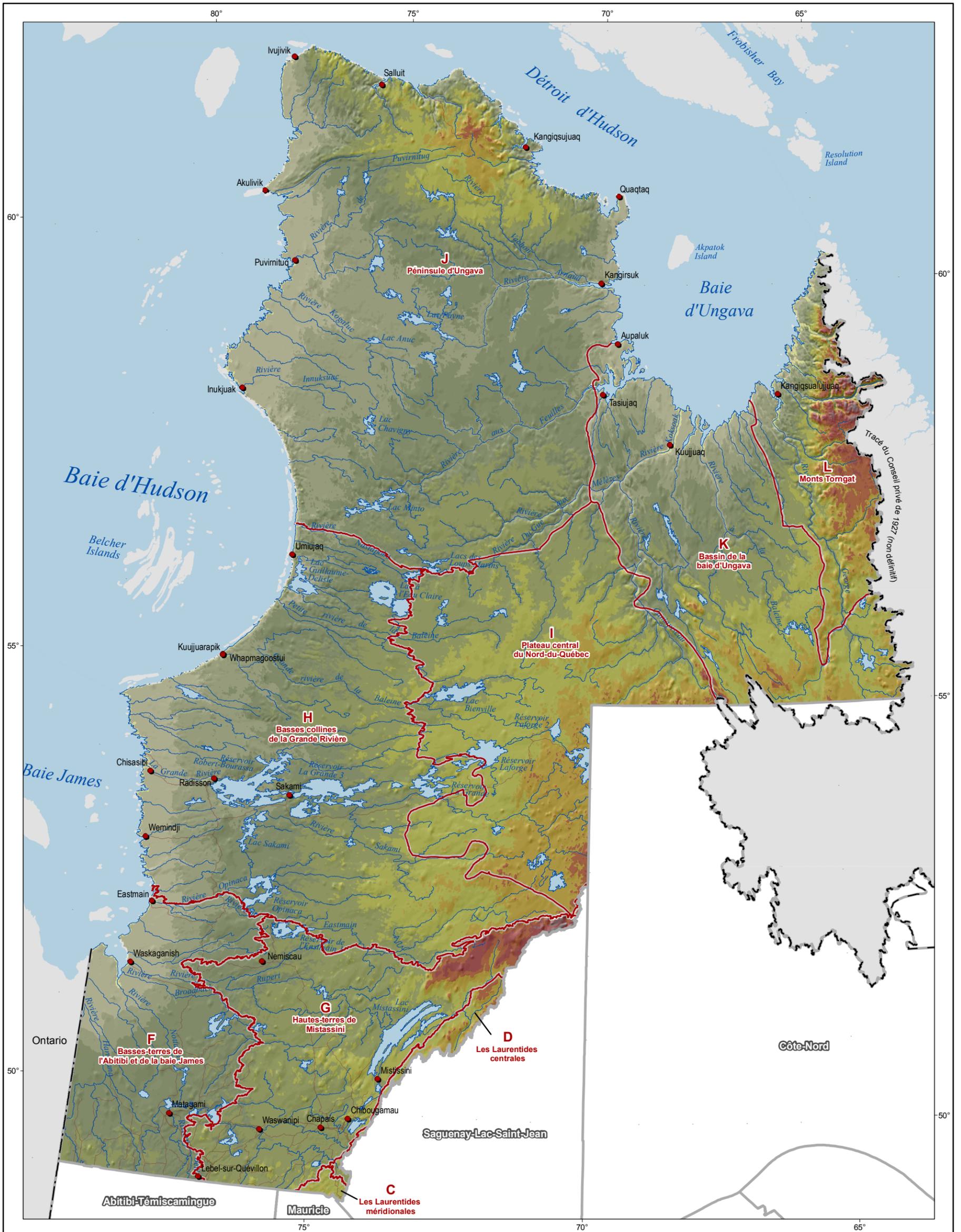
¹¹ Transport Québec (2007). *Dégel du pergélisol*, [En ligne] [\[http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/environnement/changements_climatique_s/adapter_transports_impacts_changements_climatiques/degel_pergelisol#infrastructures\]](http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/environnement/changements_climatique_s/adapter_transports_impacts_changements_climatiques/degel_pergelisol#infrastructures).

¹² Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002) *Aires protégées au Québec, Les provinces naturelles*, [En ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm).

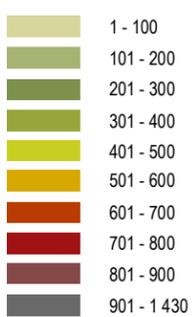
À son extrémité nord, le secteur de la péninsule d'Ungava se trouve en zone de climat polaire. La température des mois les plus chauds n'est que de 10 °C le jour et de 5 °C la nuit. Les températures hivernales très froides varient de -19 °C le jour à -28 °C la nuit. À cette latitude, le froid engendre un climat très sec, ne recevant, en moyenne, que 510 mm de précipitations annuellement. Ce climat rigoureux a un effet notable sur le nombre de jours de croissance végétative, qui est réduit d'environ 40 % par rapport aux régions du sud (voir carte 2).

Carte 2 : Composantes physiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec



Relief (classe d'élévation en mètre)



Province naturelle

— Limite

Réseau de transport

— Réseau routier

— Voie ferrée

Organisation administrative

• Ville, localité

— Région administrative

Frontière

— Interprovinciale

— Québec-Terre-Neuve-et-Labrador
(cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert

0 50 100 150 km

1/5 000 000

Sources

Base de données géographiques MRNF 2009
et administratives (BDGA 5M)

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des affaires régionales et du soutien aux
opérations énergie, mines et territoire
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2009

2.1.2. Composantes biologiques

**Des richesses
de la forêt
boréale aux
grandeurs du
Nord québécois**

La région est représentée par quatre sous-zones de végétation comprenant six différents domaines bioclimatiques¹³. En premier lieu, la sous-zone de la forêt boréale continue, formée des domaines climatiques de la pessière à mousse et, en plus petite proportion, de la sapinière à bouleau blanc dans la partie plus australe de la région. La pessière à mousse est caractérisée par de vastes étendues de peuplements monospécifiques d'épinette noire exploitée pour la qualité de sa fibre. Outre cette espèce, le pin gris et, en moindre mesure, le sapin et l'épinette blanche sont aussi des espèces résineuses bien établies. Les petits peuplements feuillus composés de bouleaux blancs et de peupliers faux-trembles poussent là où les conditions sont favorables à leur croissance. Ces essences offrent une autre source intéressante de fibre à exploiter par procédé de déroulage, par exemple, ainsi que de bois de chauffage. La sapinière à bouleau blanc, quant à elle, présente un paysage forestier composé essentiellement des peuplements de sapins et d'épinettes blanches mélangés à des bouleaux blancs.

Autre caractéristique importante de la forêt boréale, elle subit régulièrement d'importantes perturbations causées par des cycles d'épidémies d'insectes et de maladies ainsi que de nombreux incendies. Toutefois, si d'une part ces incidents peuvent nuire à la disponibilité de la matière ligneuse pour l'exploitation, ils permettent de régénérer les aires forestières et d'en modifier la structure d'âge. Ces processus naturels contribuent donc à l'intégrité et à la viabilité des écosystèmes forestiers, ce qui est un gage de pérennité des biens et services qui en sont tirés. Cette sous-zone représente 19 % de l'ensemble des sous-zones de la région et s'étend approximativement jusqu'au 52^e parallèle.

La sous-zone de la taïga, formée du domaine bioclimatique de la pessière à lichens, est très représentative du Nord-du-Québec et constitue l'un des domaines les plus abondants d'Amérique du Nord¹⁴. Elle représente 29 % du couvert végétal de la région et est aussi dominée par l'épinette noire, se distinguant par contre du domaine de la pessière à mousse par la faible densité de son couvert forestier. On y trouve également d'autres essences telles que le sapin baumier et le pin gris, toutes deux situées à la limite de leur aire de distribution nordique. Cette zone est également caractérisée par de vastes étendues dévastées par le feu. Cette pessière s'étend approximativement du 52^e au 55^e parallèle.

¹³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2003). *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*, [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp>].

¹⁴ Centre national de la recherche scientifique (2006). [En ligne] [<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=1333468>].

La toundra forestière, dominant les paysages plus nordiques situés entre le 55^e et le 58^e parallèle, recouvre 24 % du territoire et représente la zone de transition entre la zone boréale et la zone arctique. Le paysage prend l'apparence d'une mosaïque composée de landes arbustives et d'étendues discontinues d'épinettes noires rabougries, dissimulées là où le relief offre un minimum de protection. Finalement, les domaines bioclimatiques de la toundra arctique arbustive et herbacée représentent 28 % de la superficie du Nord-du-Québec. La végétation qui caractérise ces zones est composée essentiellement de saules et de bouleaux nains qui croissent parmi de vastes étendues de plantes herbacées, de mousses et de lichens. L'activité végétale y étant ralentie par les conditions climatiques difficiles, le couvert n'y dépasse généralement pas 2 m. En fait, la zone arctique, formée de ces deux domaines climatiques, s'étend au nord de la limite septentrionale des arbres et cette absence représente une caractéristique fondamentale de cette zone.

**Une faune
diversifiée et
unique**

Bien entendu, l'immensité de ce territoire offre un éventail important et diversifié d'habitats fauniques qui conviennent à une panoplie d'espèces qui enrichissent le patrimoine écologique de la région. En tout, on compte pour le Nord-du-Québec 19 espèces d'animaux à fourrure, 7 espèces de petits gibiers et 4 espèces de gros gibiers, dont deux des plus grands troupeaux de caribous migrants au monde. En effet, le troupeau de la rivière George comptait, en 2001, près de 385 000 têtes, tandis que celui de la rivière aux Feuilles, à la même date, atteignait 628 000 têtes¹⁵. Ces abondantes ressources fauniques représentent une manne importante pour les peuples autochtones habitant la région et offre une expérience unique de chasse.

On associe souvent le Nord-du-Québec à sa forêt boréale et à ces riches habitats fauniques, mais la région se distingue tout particulièrement du reste du Québec par son héritage arctique. L'ours blanc, le renard arctique, les lagopèdes des saules et alpins, le bœuf musqué, le lièvre arctique et le caribou sont des espèces qui contribuent toutes au portrait unique de cette région¹⁶. Les espèces côtières, aussi associées au Grand Nord, comprennent des espèces marines tels les bélugas, les phoques et les baleines. Cette région sert également de sanctuaire aux espèces migratrices tels la bernache du Canada, le faucon pèlerin et différentes espèces de canards durant la période estivale.

¹⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). *Chasse d'hiver au caribou saison 2007-2008*, « Le caribou nordique : un phénomène naturel de classe mondiale », [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-caribou/caribou/index.asp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-caribou/caribou/index.asp).

¹⁶ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la Faune du Nord du Québec (2003). *Portrait régional*, [en ligne] [\[http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf\]](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf)

En plus du caribou et du bœuf musqué, l'ours noir et l'orignal s'ajoutent au nombre des grands gibiers chassés dans la région. Les petits gibiers contribuant aussi à la popularité de cette activité comprennent le lièvre d'Amérique, le lièvre arctique, la gélinotte huppée, le téttras du Canada et le téttras à queue fine.

L'exploitation des animaux à fourrure occupe une place d'importance dans les activités traditionnelles des piégeurs autochtones. Parmi ces espèces, on trouve le loup, le lynx, le renard, le vison et les plus populaires, soit le castor et la martre.

Le Nord-du-Québec comprend aussi quatre rivières où l'on pratique la pêche au saumon, soit les rivières aux Feuilles, Koksoak, à la Baleine et George, se déversant toutes dans la baie d'Ungava. Dans le bassin versant de la baie James, 36 espèces de poissons d'eau douce sont répertoriées, dont l'omble de fontaine, le touladi, le doré jaune et le grand brochet. De ces espèces, le doré jaune et le brochet sont des poissons de grande valeur économique pour la région et très populaires auprès des villégiateurs. La ville de Chapais tient chaque année le Festival du doré au lac Opémisca, attirant près de un millier de participants enthousiastes. Le doré est recherché pour sa chair maigre à saveur fine, très appréciée en cuisine¹⁷. Le brochet, quant à lui, est un poisson très combatif. Les autres espèces d'intérêt pour la pêche sportive associées au Nord sont l'esturgeon jaune, le grand corégone, la lotte, la perchaude, le cisco de lac, la laquaiche, le meunier et l'omble de chevalier. Cependant, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) prévoit que certaines de ces espèces soient réservées à l'utilisation exclusive des autochtones, sauf en zone de chasse 17 (voir carte 3).

¹⁷ Fédération des pourvoiries du Québec (2007) [en ligne] [<http://www.fpq.com/fr/fishing.species.asp?id=8>].

Carte 3 : Composantes biologiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec



Domaines bioclimatiques

ZONE ARCTIQUE

Sous-zone du Bas-Arctique

- Domaine de la toundra arctique herbacée
- Domaine de la toundra arctique arbustive

ZONE BORÉALE

Sous-zone de la toundra forestière

- Domaine de la toundra forestière

Sous-zone de la taïga

- Domaine de la pessière à lichens

Sous-zone de la forêt boréale continue

- Pessière à mousse
- Sapinière à bouleau blanc

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région administrative

Frontière

- Interprovinciale
- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert

0 50 100 150 Km

1/5 000 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA 5M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales du Nord-du-Québec
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

2.2 Droits et statuts environnementaux

Un réseau d'aires protégées de la grandeur d'un petit pays assurant la pérennité du patrimoine biologique et culturel

En juin 2000, le gouvernement du Québec s'est engagé à protéger 8 % de son territoire par la mise en place d'un réseau d'aires protégées. Par cette action, le gouvernement sera en mesure de préserver des échantillons représentatifs de son patrimoine biologique, mais aussi d'assurer l'intégrité de certains milieux fragiles, exceptionnels ou menacés, et ce, tant d'origine faunique que biologique¹⁸. Au Québec, c'est le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Pour le Nord-du-Québec, toutes ces démarches se traduisent par un réseau impressionnant de territoires affectés à la conservation (voir tableau 1).

Tableau 1
Synthèse des aires protégées dans la région du Nord-du-Québec (mars 2009)

Type	N ^{bre}	Statut	Superficie km ²
Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	1	Classé	0,58
Colonie d'oiseaux	1	Classé	0,003
Écosystème forestier exceptionnel	8	Classé	37,70
Habitat du rat musqué	1	Classé	0,10
Héronnière	2	Classé	0,50
Parc national du Québec (Pingualuit)	1	Classé	1 134,94
Refuge d'oiseaux migrateurs	1	Décrété	95,95
Réserve aquatique projetée	2	Décrété	409,74
Réserve de biodiversité projetée	22	Décrété	36 699,92
Réserve de parc national du Québec	7	Décrété	31 365,98
Réserve de territoire pour fin d'aire protégée	4	Décrété	18 731,00
			88 476,41

Le parc national des Pingualuit, par exemple, situé au sud-ouest du village nordique Kangiqsujaq, est le premier de son genre au Nunavik à être officiellement classé. Géré par l'Administration Kativik, le parc est gardien de plusieurs éléments d'intérêts, dont une partie de l'aire de mise bas du troupeau de caribou de la rivière aux Feuilles et du cratère de Pingualuit. D'origine météoritique, ce cratère est réputé être le mieux conservé du monde¹⁹.

¹⁸ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002). [En ligne] http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm#def.

¹⁹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002). [En ligne] <http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/pingualuit/index.htm>.

Outre ce parc national, à titre d'aires protégées, on dénombre aussi 21 projets de réserves de biodiversité décrétés (péninsule Ministikawatin, Waskaganish, plaine de la Missisicabi, collines de Muskuchii, ruisseau Niquet, lac Taibi, lac Dana, Albanel-Témiscamie-Otish, Des Tourbières-Boisées-du-Chiwakamu, Esker-Mistaouac, anneaux Forestiers, Paakumshumwaau, Drumlins-du-Lac-Viennaux, Estuaire-des-Rivières-Koktac-et-Nauberakvik, Rivière-Delay, Fjord-Tursukattaq, Kangiqsujuaq, Rivière-Vachon, Quaqtac-Kangirsuk, Lac-Sérigny, Rivière-Marralik), 2 projets de réserves aquatiques décrétées (Haute Harricana et rivière Harricana Nord), 7 réserves de parc national du Québec (de la Baie-aux-Feuilles, des Collines Ondulées, Monts-de-Puvirnituaq, Monts-Pyramides, des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire, du Cap-Wolstenholme et Kuururjuaq), 4 réserves de territoires pour fin d'aires protégées (du Lac-Jeannin, de la Rivière-George, de la Rivière-Marralik, du Lac-Burton-Rivière-Roggan-et-la-Pointe-Louis-XIV) et 1 refuge d'oiseaux migrateurs décrété (baie de Boatswain). Tout comme le parc Pingualuit, plusieurs de ces propositions sont issues du milieu autochtone et contribueront à la protection du patrimoine culturel de ces collectivités tout en préservant le milieu biologique. Le bilan des aires protégées décrétées ou classées émane de la démarche du MDDEP et représente actuellement une protection de 10,47 % (88 476 km²) de la superficie totale de la région. On compte également plusieurs autres territoires à l'étude qui, une fois déterminés, porteraient le niveau de protection à plus de 12 %.

N'apparaissant pas dans le tableau 1, mais d'importance notable, l'établissement de refuges biologiques est une démarche du ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui vise la protection de 2 % de la superficie productive (de forêts publiques) de chaque unité d'aménagement forestier (UAF). Cette démarche est un outil complémentaire à la stratégie d'établissement du réseau d'aires protégées et vise à préserver un échantillonnage de vieilles forêts vierges pour la conservation de leur patrimoine génétique. La protection d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) est aussi une préoccupation d'importance pour le MRNF. Ces forêts à caractères rares, anciennes, vulnérables ou menacées, bénéficient de mesures législatives assurant leur protection et favorisant le maintien d'une composante cruciale pour la diversité biologique de la région. Le Nord-du-Québec compte sept EFE classées, deux décrétées et neuf autres à l'étude.

Également, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune vise à préserver des habitats particuliers de toutes interventions susceptibles de les dégrader. Pour la région du Nord-du-Québec, cela se traduit par la protection de deux héronnières, un habitat du rat musqué, une colonie d'oiseaux et une aire de concentration d'oiseaux aquatiques, totalisant 39 km². Le Nord-du-Québec comprend aussi deux des plus grandes réserves fauniques du Québec administrées par la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) en collaboration avec le milieu autochtone, soit celles des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Wacanichi et

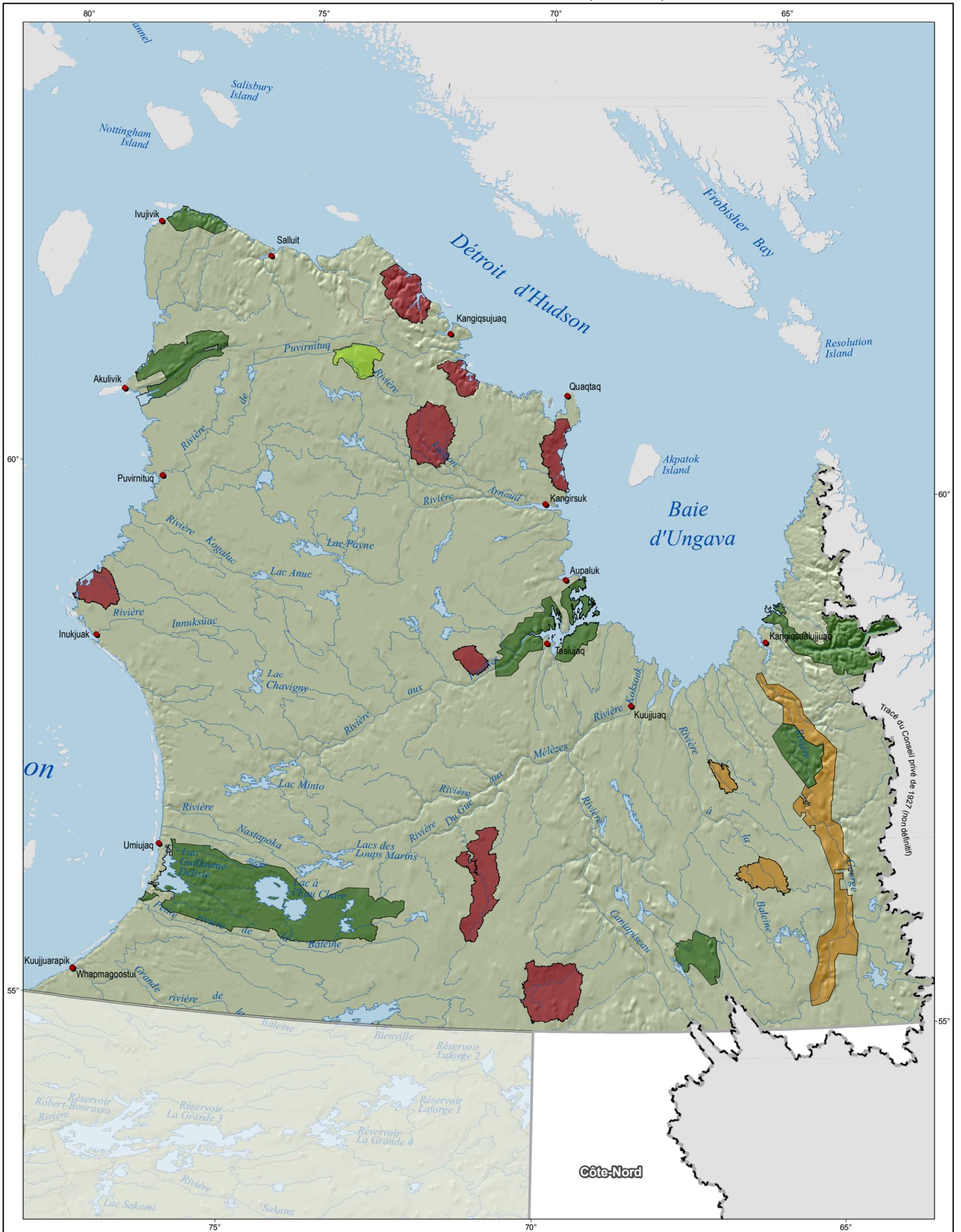
Assinica. D'une superficie totale de 25 285 km² et possédant plus de 5 000 lacs²⁰, ces territoires ne sont pas protégés au sens strict, mais on y assure un contrôle rigoureux de l'exploitation de la faune tout en y associant une valeur ajoutée sur le plan de la recherche et de l'éducation.

Finalement, il faut ajouter à cette liste la création de sites géologiques exceptionnels. Un site géologique exceptionnel peut être un géosite, un géoparc, une collection de fossiles, de minéraux ou de météorites. Ces sites sont protégés afin d'assurer la protection et la conservation de la diversité géologique, c'est-à-dire de toute la variété des éléments géologiques que recèle le Québec, pouvant être menacés par des catastrophes naturelles ou des interventions humaines. Ils favorisent également une meilleure connaissance de la géologie et de la géomorphologie du Québec et permettent de mieux comprendre les éléments qui les composent. À titre d'exemple, le site géologique exceptionnel des cuestas du lac Guillaume-Delisle (voir cartes 4A et 4B).

²⁰ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la Faune du Nord du Québec, *Portrait régional*, [En ligne]
[\[http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf\]](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_10_29p.pdf).

Carte 4A : Droits et statuts environnementaux

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Nunavik)



Statut environnemental

- Parc national du Québec
- Réserve de biodiversité projetée
- Réserve de parc national
- Réserve de territoire pour fin d'aire protégée

Réseau de transport

- Réseau routier

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région administrative
- Limite sud du Nunavik

Frontière

- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert
0 50 100 km

1/4 000 000

Sources

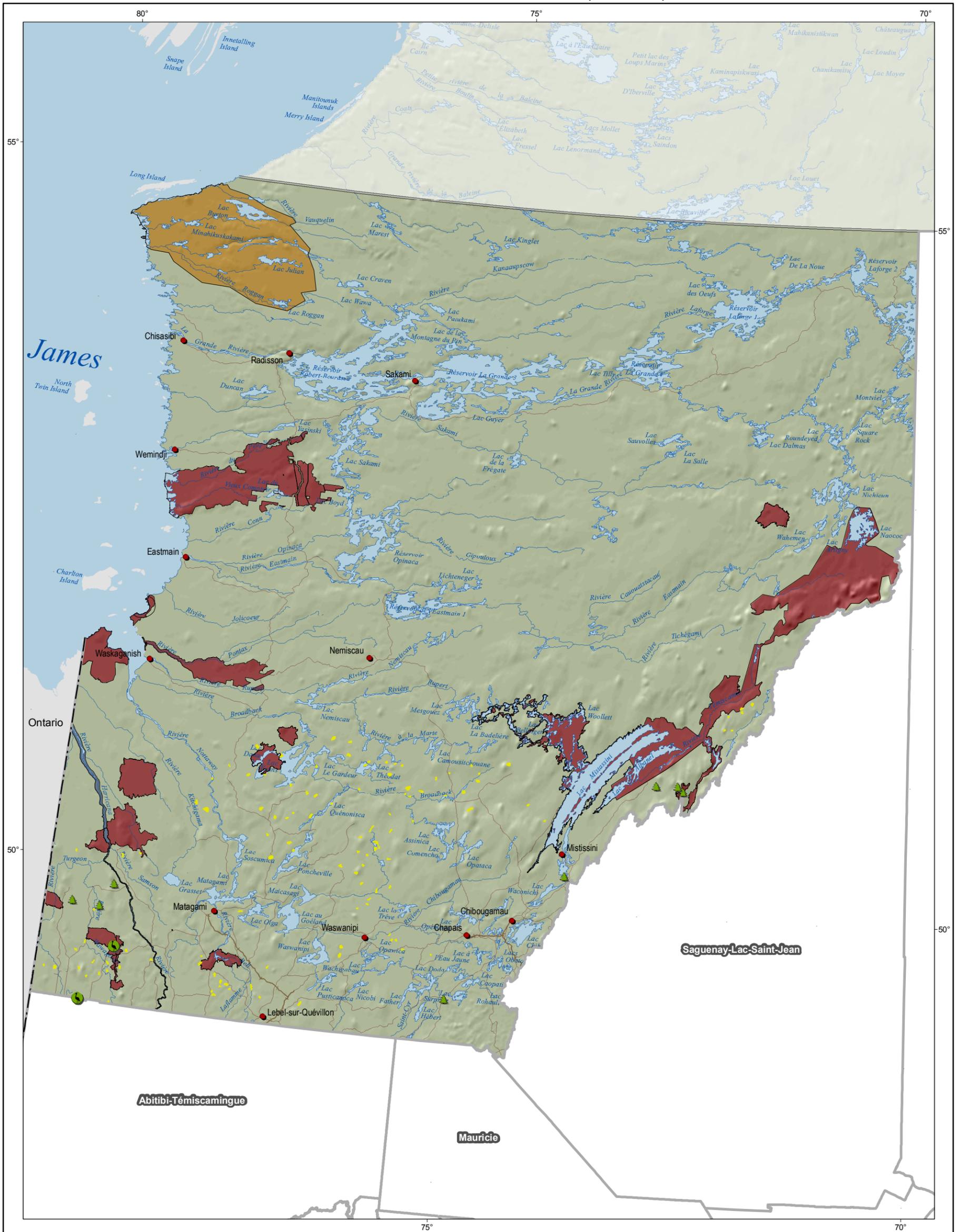
Base de données géographiques et administratives (BDGA 5M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2009

Carte 4B : Droits et statuts environnementaux

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Jamésie)



Statut environnemental

-  Écosystème forestier exceptionnel (EFE)
-  Héronnière
-  Refuge biologique
-  Réserve aquatique projetée
-  Réserve de biodiversité projetée
-  Réserve de territoire pour fin d'aire protégée

Réseau de transport

-  Réseau routier
-  Voie ferrée

Organisation administrative

-  Ville, localité
-  Région administrative
-  Limite sud du Nunavik

Frontière

-  Interprovinciale

Projection cartographique

Conique de Lambert

0 50 100 km

1/3 000 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA 1M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

2.3 Synthèse de la dimension environnementale

Nul doute, l'étendue de la région est un atout de premier plan quant à l'abondance des ressources naturelles. À vol d'oiseau, on doit voyager sur une distance de 1 500 km en survolant 13 degrés de latitude pour traverser la région du nord au sud. Ainsi, la région comprend tout un éventail de paysages inspirants, offrant une diversité importante tant sur le plan de ses composantes physiques que biologiques. Formée de deux grandes sous-régions possédant des caractéristiques physiques distinctes, la région doit composer avec les enjeux propres à chacune.

Le territoire du Nunavik, situé entre le 55^e et le 63^e parallèle, le plus éloigné du Québec, présente une dimension environnementale riche. Formée de collines arrondies, de vallées glaciaires, de lacs allongés et de surfaces rocheuses marquées par le passage des glaces, la région offre une variété de paysages exceptionnels. Son héritage géologique fait en sorte que la région abonde en ressources minérales. De plus, sa faune et sa flore, uniques et bien adaptées au milieu, offrent une expérience récréotouristique particulière.

La population inuite partage un lien étroit avec son environnement, d'où elle tire des bénéfices économiques et culturels importants. Peu accessible, la majeure partie de ces 505 000 km² terrestres et ces 2 550 km de littoral est demeurée inaltérée depuis des milliers d'années. Toutefois, le récent boom lié à l'exploitation du territoire a inévitablement des répercussions sur l'environnement et la région doit innover afin d'assurer un contrôle adéquat du territoire. En dépit de ces contraintes, la démarche actuelle associée à la mise en place d'un réseau d'aires protégées dans le Nord, établies et gérées en partenariat avec le milieu autochtone, contribuera assurément à l'atteinte de plusieurs objectifs de protection tout en créant des opportunités de développements liées à l'écotourisme.

D'une superficie d'environ 345 000 km², le territoire de la Baie-James se situe entre le 49^e et le 55^e parallèle et couvre 42 % de la région du Nord-du-Québec. La partie nord de cette région se démarque par son réseau hydrographique important. Ces rivières volumineuses encaissées dans le roc solide du Bouclier canadien ont donné des conditions idéales pour la construction de complexes hydroélectriques reconnus mondialement. La portion plus méridionale du territoire de la Baie-James, quant à elle, représente le cœur de sa ressource forestière. Le climat moins rigoureux permet la croissance d'une forêt ample propice à l'exploitation commerciale, mais reste plus spécifique quant aux variétés, et tout comme le Nunavik, la région profite d'un fort potentiel minéral.

Pour l'ensemble des communautés du Nord-du-Québec, l'équilibre qui doit être maintenu entre le développement et la protection de l'environnement

est un enjeu de taille. En ce sens, la CBJNQ prévoit un régime particulier de mesures qui a pour but de minimiser les répercussions physiques et sociales des interventions sur le milieu autochtone de l'ensemble de la région. Celle-ci prévoit que deux comités, un pour le secteur Nunavik et un pour le secteur Baie-James, soient consultés en matière de législation environnementale lorsque les gouvernements du Québec et du Canada élaboreront des lois et des règlements à cet effet. Il s'agit respectivement du Comité consultatif de l'environnement Kativik et du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James.

La Convention prévoit aussi que tous les projets de développement au nord du 55^e parallèle seront soumis à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik pour évaluation. Cette commission doit se prononcer sur l'assujettissement du projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et sur le milieu social, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec. Pour le territoire de la Baie-James, c'est le Comité d'évaluation (COMEV) qui fait cette évaluation et c'est le Comité d'examen (COMEX) qui est chargé de faire l'examen de l'étude d'impact.

3. Dimension sociale

3.1 Caractéristiques sociales

3.1.1. Organisation territoriale

Un contexte législatif régi par les conventions nordiques

Le contexte législatif et juridique du Nord-du-Québec est encadré par une série de mesures mises en place par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, par la Convention du Nord-Est québécois ainsi que par l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec, communément appelée « La Paix des braves ». En vertu de la CBJNQ, le régime des terres a été divisé en trois catégories. En terres de catégorie I, l'usage est réservé à la population autochtone. En terres de catégorie II, les autochtones ont un droit exclusif sur la chasse, la pêche et la trappe. Il est prévu que la gestion des territoires de catégorie II situés au sud du 55^e parallèle soit faite conjointement entre Jamésiens et Cris par l'entremise du Conseil régional de zone de la Baie-James. Toutefois, ce comité n'a toujours pas vu le jour.

Sur ces terres (terres de catégories II), le gouvernement peut autoriser des activités de mise en valeur, mais il est prévu que les territoires utilisés à ces fins soient remplacés par des territoires de valeur comparable ou, si les autochtones le souhaitent et qu'une entente est signée, leur offrir une compensation. Les terres de catégorie III, quant à elles, sont des territoires accessibles à toutes les communautés, mais la population autochtone conserve des droits d'exclusivité de chasse, de pêche et de trappe sur certaines espèces aquatiques et à fourrures (voir carte 5).

L'organisation municipale

La région n'est pas constituée en municipalités régionales de comté (MRC). Pour le territoire de la Baie-James, la Loi sur le développement et l'organisation municipale de la région de la Baie-James prévoit que la Municipalité de Baie-James (MBJ) puisse agir dans certaines circonstances ou, à sa demande, à titre de MRC sur les terres de catégorie III. À l'instar de la MBJ, les villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami, sont régies par la Loi sur les cités et villes, alors que les localités de Valcanton, Villebois et Radisson font partie intégrante de la MBJ.

Les terres de catégorie I sont subdivisées en terres de catégories I-A et I-B. En vertu de la Loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec, les terres de catégorie I-A sont de compétence fédérale et elles sont gérées par le conseil de bande de chaque communauté. Les terres de catégorie I-B, de compétence provinciale, sont administrées par des corporations foncières. La Loi sur l'Administration régionale crie a instituée l'Administration régionale crie. L'article 6 de cette loi précise les fonctions de cette organisation, notamment celle de travailler au développement des communautés cries.

Le regroupement des 14 communautés cries (ainsi que le territoire qu'ils occupent) est connu sous le nom de Eeyou Istchee.

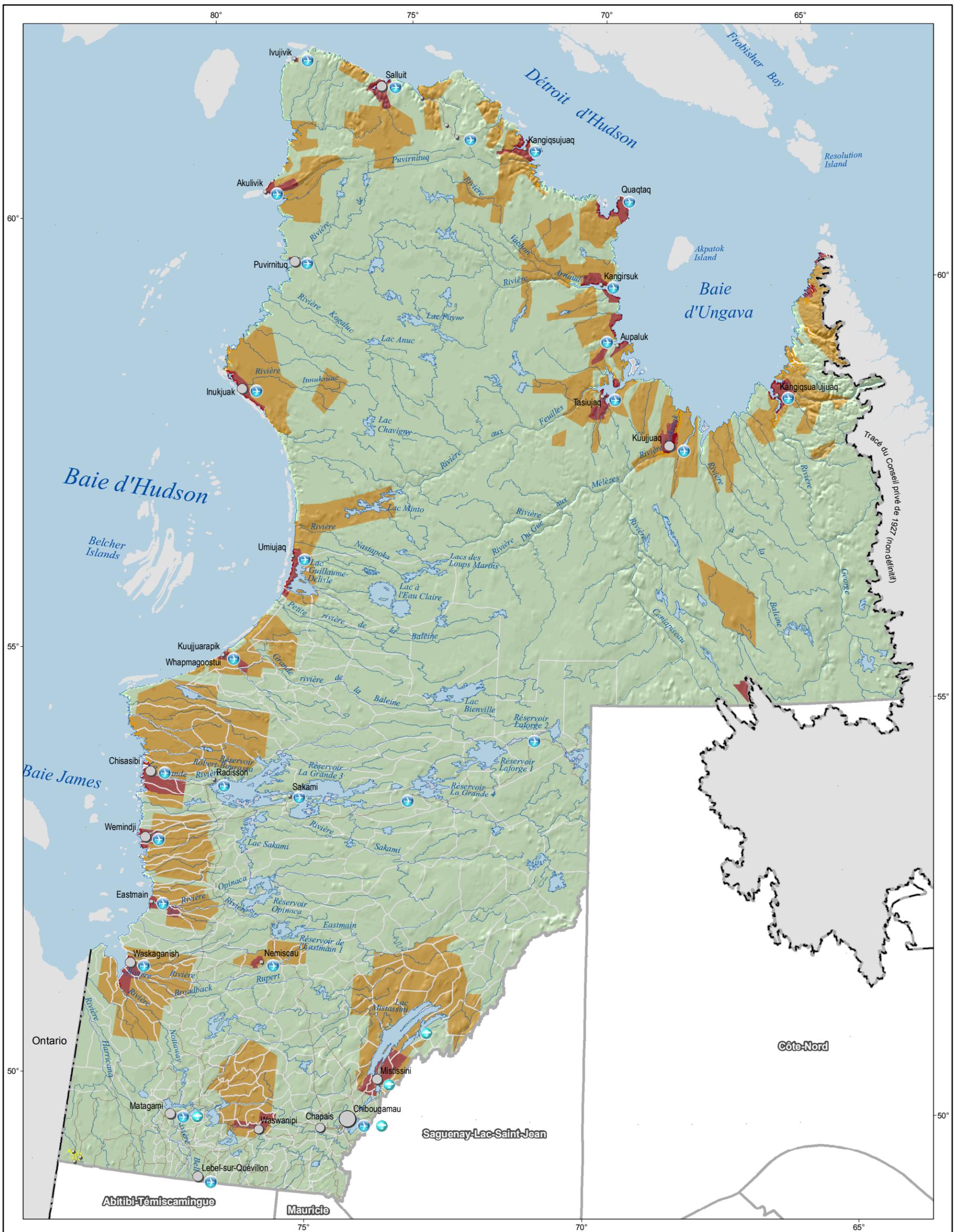
Les villages nordiques situés au nord du 55^e parallèle sont organisés de façon similaire, mais régis par la Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (ARK). Toutes les terres de catégorie I sont de compétence québécoise et la Loi prévoit que l'ARK exerce sa compétence sur toute l'étendue du territoire, à l'exception des terres de catégories I-A et I-B attribuées aux Cris de Whapmagoostui. Les pouvoirs juridiques qui sont délégués aux villages nordiques s'apparentent à ceux octroyés par la Loi sur les cités et villes (voir carte 5).

***Le Nunavik :
vers un
gouvernement
régional***

Depuis 2003, les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que les représentants des Inuits, ont signé une entente-cadre engageant les partis à une nouvelle ronde de négociations visant la création d'un gouvernement régional plus autonome pour le Nunavik. À cette fin, les dispositions déjà mises en place par la CBJNQ serviront de point de départ à la création d'un tel gouvernement. Par exemple, il est prévu que ce gouvernement émane de la fusion d'organismes issus de l'entente qui assurent déjà des mandats de gouvernance au sein de sa population, c'est-à-dire l'ARK, la Commission scolaire Kativik et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. Beaucoup a déjà été fait en vue de l'aboutissement de ces négociations, dont la signature d'une entente de principe en décembre 2007, confirmant la volonté du gouvernement en ce sens (voir carte 5).

Carte 5 : Caractéristiques sociales

Portrait territorial du Nord-du-Québec



Dynamique socioculturelle

- Red: Terre de catégorie I (privée)
- Orange: Terre de catégorie II
- Light green: Terre de catégorie III
- White: Territoire de trappe autochtone

Tenure

- Yellow: Privée
- Light green: Publique

Organisation administrative

- Grey line: Région administrative

Frontière

- Thick black line: Interprovinciale
- Thin black line: Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert

0 50 100 150 km

1/5 000 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA 5M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

3.1.2. Occupation du territoire

Le maintien de la population résidente est un enjeu majeur

Bien que la région représente 55 % du territoire québécois, elle n'est occupée que par 0,5 % de sa population, soit près de 40 000 habitants (Tableau 2). En 2006, le tableau de distribution de la population se dresse ainsi : les habitants des villes et des localités jamésiennes représentent 37,5 % de la population avec 14 875 individus, les habitants des villages cri 35,5 %, comptant 14 135 individus, et les habitants des villages inuits 27,0 % au nombre de 10 775 individus²¹. Bien entendu, cette population restreinte évoluant sur un territoire aussi vaste se traduit par une très faible densité d'occupation de 0,05 hab./km² pour l'ensemble de la région et d'un peu moins de 0,1 hab./km² pour la Jamésie. À titre de comparaison, la densité d'occupation de l'île de Montréal est de 3 762 hab./km². Ce faible taux d'occupation place le Nord-du-Québec au dernier rang des régions administratives à cet égard (voir tableau 2).

Tableau 2
Municipalité de Baie-James et Nunavik²²

	Population	Type d'entité	% population	Superficie km ²
Nord-du-Québec	39 785	Région administrative	100,0	850 000
Baie-James	29 010	Municipalité	73,0	345 000
Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami	13 549	Ville (Baie-James)	34,1	
Valcanton, Villebois et Radisson	1 326	Localité (Municipalité de Baie-James)	3,4	
Eeyou Istchee	14 135	Village cri	35,5	
Nunavik	10 775	Région	27,0	505 000

Dans son ensemble, la population globale de la région a connu une augmentation appréciable de 3 % depuis 2001 (voir tableau 3). Toutefois, cette augmentation accuse un certain écart comparativement à l'ensemble du Québec situé à 5,6 %. En dépit d'un taux d'accroissement naturel de 16,1 ‰, dépassant amplement le taux de l'ensemble du Québec situé à

²¹ Institut de la statistique du Québec (2008). *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2007, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2001*, [En ligne] [\[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/).

²² Statistique Canada (2007). Données de recensement 2006, [En ligne] [\[http://www12.statcan.ca/francais/census/index.cfm\]](http://www12.statcan.ca/francais/census/index.cfm).

3,7 ‰²³, son solde migratoire largement déficitaire au profit des autres régions atténué de façon significative les gains faits par son accroissement naturel²⁴. D'ailleurs, on projette que la population décroîtra d'environ 5 % dans un horizon de 20 ans, en fonction de la baisse projetée du taux de natalité qui ne pourra plus compenser cette migration. Quoique cette perspective soit quelque peu déconcertante, elle ne semble pas s'appliquer à l'ensemble des communautés du Nord-du-Québec. À l'analyse des données régionales selon les groupes de population, il appert que les variations démographiques entre les populations des villes jamésiennes et des villages autochtones suivent en fait des tendances inverses à cet égard. Ainsi, depuis 2001, les populations des villes jamésiennes ont connu une baisse de 9 %, tandis que les populations des villages cris et inuits ont augmenté de 12 % (Tableau 3).

Chez les habitants des villes jamésiennes et des localités de la Municipalité de Baie-James, c'est un contexte forestier difficile ainsi que le départ des jeunes vers les grands centres où sont regroupées les institutions d'enseignement supérieur qui sont responsables de la majorité des mouvements migratoires négatifs. Cette réalité représente un problème structurant pour la région et met en évidence la sensibilité de cette portion de la population à une baisse des activités économiques liées à l'exploitation des matières premières ainsi qu'au manque d'accès à des institutions d'enseignement postsecondaires. Il est à noter que ces statistiques réparties par territoire comprennent les non-autochtones résidant dans les villages autochtones ainsi que les autochtones résidant dans les villes jamésiennes et les différentes localités de la Municipalité de Baie-James.

La population de la région connaît aussi un phénomène migratoire intrarégional qui exerce une influence négative sur les plus petites collectivités de la région. Les conditions économiques favorisant le marché du bois et du minerai se présentent souvent en alternance et l'évolution de ces cycles engendre un va-et-vient de la main-d'œuvre, déracinant les familles de leur communauté d'origine. Ce mouvement de population a parfois un effet limitant à l'établissement d'une population résidente, défavorisant ainsi la dynamique sociale et l'appartenance au milieu.

Une population active qui vieillit

L'analyse des statistiques démographiques de la région selon la structure d'âge nous permet de constater que les communautés du Nord-du-Québec n'échappent pas au phénomène de vieillissement que connaissent la plupart des régions du Québec (tableau 3). Ainsi, le poids démographique des classes d'âges de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus pour l'ensemble

²³ Institut de la statistique du Québec. Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel, Nord du Québec et ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001 et 2004-2006, [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/nais_deces/nata10.htm].

²⁴ Institut de la statistique du Québec. Population et composantes démographiques quinquennales projetées, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, Scénario A1, 2001, 2006, 2011, 2016, 2021 et 2026, édition 2003, [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/pers_demo/pers_pop10.htm].

de la région a augmenté de 2,5 % et 1,1 %, respectivement, durant la période de 2001 à 2006. Cette tendance est particulièrement plus prononcée chez les habitants des villes jamésiennes qui voient leurs classes d'âges de 0 à 14 ans, 15 à 24 ans et 25 à 44 ans reculer respectivement de 2,1 %, 1,4 % et 4,8 % depuis 2001 au bénéfice des classes d'âges de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus. À moyen et long terme, cette diminution de la jeune population pourra contribuer au manque de relève du bassin de main-d'œuvre et, selon certains organismes²⁵, cet effet sur le marché du travail pourrait se faire sentir pendant toute une génération.

Autre indice de vieillissement, l'âge moyen des habitants du territoire de la Baie-James est passé 28,8 ans à 32,3 ans depuis 1996. Pour le Nunavik, elle est passée de 23,7 ans à 25,9 ans. Malgré ce vieillissement, l'âge moyen en région demeure significativement plus bas que pour l'ensemble du Québec, situé tout près de 40 ans²⁶. En définitive, pour l'ensemble de la région, l'influence du poids démographique du territoire de la Baie-James se traduit par un vieillissement de la région, caractérisé par une baisse significative de sa population jeune et active (voir tableau 3).

²⁵ Service Canada (2007). *Étude sur le vieillissement de la main-d'œuvre spécialisée dans la région du Nord-du-Québec 2007-2014*, [en ligne]

[<http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/abitibi-temiscamingue/francais/etudes/erosion/index.html>].

²⁶ *Ibid.*

Tableau 3
Évolution de la population selon le groupe d'âge de 2001 à 2006²⁷

Villages cris	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2001	12 620	4 315	2 260	3 890	1 635	490
2006	14 135	4 815	2 445	4 240	1 980	650
<i>variation</i>	1 515	500	185	350	345	160
<i>% variation</i>	12	11	8	9	21,1	32,7
<i>% / classe d'âge</i>						
2001	100	34,2	17,9	30,8	13	3,9
2006	100	34,1	17,3	30	14	4,6
<i>variation</i>						
<i>%/classe d'âge</i>		-0,1	-0,6	-0,8	1,1	0,7
Villes et localités jamésiennes	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2001	16 315	3 510	2 395	5 475	4 050	925
2006	14 875	2 885	1 970	4 280	4 570	1 195
<i>variation</i>	-1 440	-625	-425	-1195	520	270
<i>% variation</i>	-8,8	-17,8	-17,7	-21,8	12,8	29,2
<i>% / classe d'âge</i>						
2001	100	21,5	14,7	33,6	24,8	5,7
2006	100	19,4	13,2	28,8	30,7	8
<i>variation</i>						
<i>%/classe d'âge</i>		-2,1	-1,4	-4,8	5,9	2,4
Nunavik	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2001	9 640	3 740	1 695	2 770	1 115	280
2006	10 775	3 925	2 060	2 985	1 460	345
<i>variation</i>	1 135,00	185	365	215	345	65
<i>% variation</i>	11,8	4,9	21,5	7,8	30,9	23,2
<i>% / classe d'âge</i>						
2001	100	38,8	17,6	28,7	11,6	2,9
2006	100	36,4	19,1	27,7	13,5	3,2
<i>variation</i>						
<i>%/classe d'âge</i>		-2,4	1,5	-1	2	0,3
Nord-du-Québec	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2001	38 575	11 565	6 350	12 135	6 800	1 695
2006	39 785	11 625	6 475	11 505	8 010	2 190
<i>variation</i>	1 210,00	60	125	-630	1 210,00	495
<i>% variation</i>	3,1	0,5	2	-5,2	17,8	29,2
<i>% / classe d'âge</i>						
2001	100	30	16,5	31,5	17,6	4,4
2006	100	29,2	16,3	28,9	20,1	5,5
<i>variation</i>						
<i>%/classe d'âge</i>		-0,8	-0,2	-2,5	2,5	1,1

²⁷ Institut de la statistique du Québec (2008). Données de recensement 2001 et 2006, [En ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/stats_regnl/index.htm].

**Scolarisation :
l'école des
métiers prime**

Selon le recensement de 2001 (voir tableau 4), 39 % des habitants des villes jamésiennes de 15 ans et plus ont une formation scolaire inférieure au diplôme d'études secondaires, comparativement à la moyenne québécoise de 31,7 %. Dans les villages cris, cette proportion est de 59,8 % de la population et de 61,7 % dans les villages inuits²⁸. De plus, le nombre de diplômés de niveau collégial et universitaire en région est lui aussi inférieur à l'ensemble du Québec. Cette sous-scolarisation, particulièrement importante dans les communautés autochtones, est source de préoccupations de la part du milieu et s'explique de différentes façons. Par exemple, l'exode des jeunes diplômés vers les grands centres, le manque d'accessibilité aux institutions d'enseignement, un éventail restreint des programmes offerts, une prédominance des emplois offerts dans le secteur primaire, un mode d'éducation formel mal adapté aux besoins autochtones, etc. Toutefois, la proportion des diplômes obtenus en région dans les écoles des métiers (12,5 %) supplante celle du reste du Québec (10,8 %) et offre une alternative intéressante et possiblement mieux adaptée aux besoins du milieu (voir tableau 4).

Tableau 4
Pourcentage de la population de 15 ans et plus selon le plus haut
niveau de scolarité atteint,
région administrative du Nord-du-Québec, 2001

Population	Secondaire 4 et moins	Secondaire 5	Postsecon- daire partiel	Métiers	Collégial	Certificat ou diplôme universitaire
Villages cris	59,8	7,3	9,1	10,9	6,4	6,1
Villages inuits	61,7	5,8	9,3	9,4	6	7,4
Villes Jamésiennes	39,2	16,6	7,1	16,4	12,2	8,6
Nord-du- Québec	50,4	11,4	8,4	12,5	9,7	7,6
Le Québec	31,7	17,1	8,6	10,8	14,5	17,2

**L'accès au
territoire est un
enjeu de taille
pour le
développement
régional**

Les déplacements routiers entre les zones urbanisées situées au sud de la Municipalité de Baie-James sont assurés par un réseau routier principal formé de la route 113, raccordant Lebel-sur-Quévillon à la jonction de la route 167 qui mène à Chibougamau, ainsi que les localités de Miquelon et de Desmaraisville, le village cri de Waswanipi, la ville de Chapais et le village cri d'Oujé-Bougoumou. La route 109, quant à elle, relie Matagami à l'Abitibi-Témiscamingue en donnant accès à la route de la Baie-James et la route 167 permet l'accès à la route du Nord, à la communauté crie de Mistissini et à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean vers le sud.

²⁸ Institut de la statistique du Québec (2003). *Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative du Nord-du-Québec, 2001*, [En ligne] [\[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_10/scolarite10/niveauscol10.htm\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_10/scolarite10/niveauscol10.htm).

Par ailleurs, nombreux sont les chemins forestiers qui assurent aussi ces liens vitaux. Celles d'importance sont la R-1005, reliant Lebel-sur-Quévillon à Matagami, et la N-810, connectant Matagami aux localités de Valcanton et de Villebois. En effet, l'infrastructure routière tissée de part et d'autre de dizaines de milliers de kilomètres de chemins forestiers représente un élément clé pour le développement de la région. Ces accès facilitent l'exploration minière et le développement énergétique, mais encore forment les assises sur lesquelles s'est développé l'important réseau de chalets et d'abris sommaires permettant aux villégiateurs de s'adonner à une foule d'activités récréatives.

Le territoire de la Baie-James comprend également des infrastructures de transport aérien, soit trois aéroports situés à Matagami, Lebel-sur-Quévillon et Chibougamau. L'aéroport de cette dernière est le seul à être desservi par des vols commerciaux pour passagers. Quant au réseau ferroviaire de la région, il est propriété du Canadien National et compte 225 km de voie ferrée. Un tronçon se rend jusqu'à Chibougamau via le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Plus à l'ouest, un tronçon permet de relier Matagami (où se trouve une cour de transbordement) au réseau qui traverse l'Abitibi-Témiscamingue.

L'accès routier au secteur nord de la Jamésie, au-delà de la limite nordique de la forêt exploitable, correspondant approximativement au 52^e parallèle, est assuré par trois routes essentielles, dont la route du Nord, donnant accès à la réserve faunique Assinica ainsi qu'à la communauté crie de Nemaska à partir de Chibougamau. La route de la Baie James reliant Matagami à Radisson donne accès aux communautés crie de Waskaganish, Eastmain, Wemindji et Chisasibi. Cette route a été construite au cours des années 1970, dans le but de permettre à la machinerie lourde et aux travailleurs d'accéder aux travaux des projets hydroélectriques le long de la Grande Rivière. Longue de 600 km, elle offre d'innombrables paysages et représente un attrait touristique d'intérêt pour la région. Finalement, à l'intersection du kilomètre 544 de la route de la Baie James, se situe la route Transtaïga. Longue de 582 km, elle traverse une partie de la taïga d'est en ouest dans la région subarctique du Nord-du-Québec. Elle donne accès notamment aux différentes installations hydroélectriques du secteur La Grande (3 et 4), La Forge (1 et 2) et Brisay, et termine son trajet à proximité du réservoir Caniapiscau. Ponctuée de plusieurs haltes routières, de campings et de pourvoiries, la route offre aussi de belles occasions d'expéditions sauvages dans ces endroits peu fréquentés. Dans ce secteur de la région, neuf aéroports desservent cinq communautés crie, Radisson ainsi que les installations d'Hydro-Québec.

Pour le Nunavik, étant donné la fragilité du milieu physique, l'isolement des communautés et le faible nombre d'habitants par agglomération, le transport est également un enjeu de taille. En fait, les communautés inuites du Nunavik ne sont pas reliées entre elles et au reste du Québec par lien routier. Par contre, deux études de préfaisabilité seront réalisées à court terme, dont une pour le projet de désenclavement des communautés

de Kuujjuarapik et de Wapmagoostui à la localité de Radisson, et une autre afin d'étudier le potentiel de développement d'un lien terrestre ou d'un lien ferroviaire de Kuujuaq vers le sud. Une autre étude de tracé préliminaire prévoit le prolongement de la route 167 nord vers les monts Otish pour donner accès aux ressources du secteur (parc national, exploitations minière et forestière, etc.).

Actuellement, 14 aéroports desservent la population du Nunavik. Un aéroport privé dessert également le site minier Raglan. Ces aéroports permettent ainsi le transport des personnes et de certaines marchandises. Toutefois, l'essentiel des vivres et des équipements lourds est acheminé par bateau de juin à novembre. En définitive, les coûts associés aux déplacements des biens et des personnes représentent une grande partie des budgets familiaux ainsi que de ceux de l'industrie.

3.1.3. Dynamique sociale et culturelle

Une dynamique sociale caractérisée par la présence de trois communautés distinctes

La région comprend plusieurs éléments qui lui confèrent une spécificité particulière en vertu de sa dynamique sociale et culturelle. D'abord et avant tout, la région est habitée par trois communautés culturelles distinctes sur un territoire où le régime des terres ainsi que le développement social et économique sont dictés par les grandes conventions nordiques, en particulier par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Cette dernière établit, entre autres, certaines mesures précises quant à la pratique des activités de prélèvement de la faune ainsi qu'au développement de son territoire. Aussi, donne-t-elle des responsabilités importantes aux Cris et aux Inuits en matière d'éducation, de services de santé, de services sociaux et d'administration publique.

Cependant, l'arrimage des idéaux cris et jamésien concernant le développement et la gestion du territoire de la Baie-James soulève certains défis en matière de cohabitation et constitue un élément important de la dynamique sociale régionale. Ces deux parties entretiennent par contre des liens d'affaires importants donnant lieu à de nombreuses réussites. Culturellement, il existe aussi plusieurs occasions de rapprochement générées par des initiatives provenant de chacun des milieux. Par exemple, Le Centre indien cri de Chibougamau organise des événements visant à favoriser les échanges entre les habitants de la région. En juin, lors de la célébration de la Journée nationale des autochtones à Chibougamau, les Cris profitent de l'occasion pour partager certaines de leurs coutumes (cérémonies, repas, musique) avec le grand public. L'architecture de certaines haltes routières de la Municipalité de Baie-James, inspirée de la culture crie, et le tournoi de golf de l'amitié témoignent de cette volonté de rapprochement entre Cris et Jamésiens.

Quant aux Inuits du Nunavik, cette relation tripartite est facilitée par son isolement géographique du territoire de la Baie-James et du reste du Québec. Aussi entretiennent-ils des négociations avec le gouvernement du Québec et les instances fédérales visant à doter le Nunavik d'une gouvernance régionale qui progresse assurément. Du coup, ces négociations insufflent un vent d'optimisme à la région encouragée par l'opportunité de consolider sa position sur son territoire.

La pêche et la chasse font partie du mode de vie de la région

Pour les résidents du Nord-du-Québec, les activités liées à ces grands espaces font partie des moeurs et coutumes de la région et, bien entendu, l'activité sociale gravite en grande partie autour de toutes les possibilités de récréation que peut offrir un tel territoire. Traditionnellement, la chasse et la pêche ont toujours été des activités privilégiées des résidents de la région et représentent aussi un autre des éléments importants de sa dynamique sociale.

La pêche sportive est l'activité préférée de prélèvement de la faune des résidents du Nord. Il existe des milliers de lacs et de cours d'eau où il est possible de s'adonner à ce sport, et la qualité des sites offre des occasions d'expéditions de calibre mondial. Au total, en 2006, c'est plus de 37 000 adeptes, dont 83 % provenant de l'extérieur de la région, qui ont totalisé 378 000 journées touristiques²⁹. Les activités de chasse, quant à elles, attirent près de 12 000 adeptes annuellement, dont 70 % proviennent de l'extérieur³⁰. Les secteurs plus fréquentés sont situés à proximité des agglomérations urbaines et la facilité avec laquelle on y accède permet un achalandage important pendant la saison de chasse à l'original. Par ailleurs, le « camp de chasse » est devenu une véritable institution et est un lieu de rencontre pour familles et amis tout au long de l'année. Pour les communautés criées et inuites, la place qu'occupent la chasse, la pêche et la trappe dans le concept d'une dynamique sociale et culturelle prend tout son sens. Ces activités pratiquées depuis plusieurs milliers d'années représentent les assises de leur culture traditionnelle.

Finalement, les activités liées à la faune et au plein air sans prélèvement faunique représentent une grande partie des attraits de la région et contribuent de façon importante à la notoriété de la région. On compte environ 30 000 adeptes, représentant en tout 290 000 jours d'activités. La majorité de ces activités s'effectuent en territoires non structurés³¹, soit environ 650 000 km² ou 76 % de la superficie de la région³². Mais encore, l'apparition de nouveaux créneaux tels que l'écotourisme, le tourisme culturel et le tourisme d'aventure offre des perspectives intéressantes pour l'avenir et diversifie les usages du territoire. Liée à son isolement des

²⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). *La faune et la nature en chiffre*, [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/statistiques/nature-chiffres.jsp>].

³⁰ *Ibid.*

³¹ Les territoires non structurés sont formés des terres de catégorie III n'ayant aucun statut pouvant restreindre la pratique de certaines activités.

³² Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, compilation interne, décembre 2007.

grands centres, cette dynamique régionale contribue à solidifier les liens et favorise le sentiment d'appartenance à la région.

3.2. Droits et statuts de la dimension sociale

Malgré l'étendue de la région, les droits octroyés sur le territoire à des fins de villégiature privée restent relativement peu nombreux. La région compte 2 072 baux octroyés à des fins personnelles, dont 1 232 (60 %) ³³ sont des locations à des fins de construction d'abris sommaires. La majorité de ceux-ci sont situés sous le 50^e parallèle (voir carte 6). La villégiature privée s'est développée autour d'une quarantaine de plans d'eau dont la popularité varie en fonction de leur accessibilité et de leur proximité des agglomérations urbaines. Les lacs les plus importants sont Matagami, Chibougamau, Opémisca, Turgeon, Caché, aux Dorés, Buckell, Royer et David. Les abris sommaires ont une distribution plus répandue, et ce, en fonction d'une distance minimale entre chaque lot loué qui est passée de 1 km à 3 km depuis 2005. Cette zone tampon importante répond à un objectif de protection du milieu quant à la densité d'occupation du territoire et assure la qualité de l'expérience récréative associée à la chasse et à la pêche, tout en contribuant à assurer les niveaux de récolte requis pour la poursuite des activités traditionnelles des Cris ³⁴. D'ailleurs, en territoire régi par La Paix des braves ³⁵, chaque octroi de bail de villégiature privée et d'abri sommaire doit être préalablement soumis pour consultation au conseil de bande du village cri concerné. Cette mesure permet, par l'entremise de l'ARC, d'informer le maître de trappe et de recueillir ses commentaires. Autre mesure, l'octroi des baux d'abris sommaires se fait que dans le secteur sud-ouest du territoire de la Baie-James. Ce qui explique le nombre de ces baux situés à l'ouest du 76^e méridien, alors qu'à l'est de celui-ci, c'est le développement de la villégiature riveraine de 4 000 m² qui est privilégiée.

Le Nord-du-Québec comprend aussi certains territoires structurés ³⁶ permettant de mettre en valeur différentes activités de chasse, de pêche et de plein air. Les réserves fauniques d'Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi offrent des services aux fervents de la pêche et du plein air. Parmi les trois plus grandes de la province, ces réserves totalisent plus de 25 000 km² et représentent 38 % ³⁷ de la superficie de l'ensemble des réserves fauniques du Québec. On trouve aussi 107

³³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, compilation interne, décembre 2007.

³⁴ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2005). *Mesure Transitoire applicables au développement de la villégiature privée du territoire de la Baie- James, région Nord-du-Québec*, Direction de l'énergie, des mines et du territoire public.

³⁵ L'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec.

³⁶ Les territoires structurés sont des territoires dont la vocation est la conservation ou la mise en valeur des milieux naturels ou de la faune, p. ex. : réserves écologiques ou pourvoies.

³⁷ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2003). *Portrait régional*, Direction de l'aménagement de la Faune du Nord-du-Québec.

pourvoiries³⁸, dont trois possédant l'exclusivité de chasse et de pêche sur leur territoire. La majorité de ces pourvoiries sont situées au nord du 55^e parallèle et offrent des services de chasse au caribou ainsi que de pêche au saumon et à l'omble chevalier. En région, les conventions nordiques créent plusieurs particularités. En ce qui concerne la gestion des pourvoiries, les autochtones possèdent l'exclusivité du droit d'établir et de mettre en valeur des pourvoiries sur les terres de catégories I et II et ont droit de premier choix sur l'établissement de pourvoiries sur les terres de catégorie III.

Par ailleurs, depuis 1996, il existe un moratoire sur l'octroi de nouveaux droits d'exploitation sur les terres de catégorie III afin de permettre l'élaboration d'un cadre d'intervention en matière de pourvoiries qui régira le développement de cette industrie³⁹. Située sur un territoire de gestion particulière, la Société Wee-Sees-Indohoun est aussi une autre spécificité de ce territoire. Créée en vertu de deux conventions, cette société mixte entre les Cris et Hydro-Québec est mandatée pour encadrer les activités de chasse et de pêche sportives des travailleurs du projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert.⁴⁰ Autre possibilité de mise en valeur, la mise en place par le gouvernement d'un important réseau de parcs nationaux québécois qui totalisera près de 50 000 km² en région. Situés aussi en grande partie au Nunavik, ces parcs pittoresques et sauvages offriront des sites exceptionnels pour le développement de l'écotourisme et le tourisme d'aventure. On trouve 14 entreprises d'aventure offrant ce type de service en région.

Régionalement, le projet de parc régional Robert-A.-Boyd, situé tout près de la localité de Radisson, est une initiative de la Société des sites historiques de Radisson et vise à rendre hommage aux 185 000 hommes et femmes ainsi qu'aux diverses entreprises ayant participé à la réalisation du Complexe La Grande à la baie James⁴¹. Le projet de parc représente un produit récréotouristique complémentaire aux installations de la baie James et offre des visites guidées à caractère historique et panoramique. Le projet de parc régional Obalski, du côté de Chibougamau, proposera à la population locale un espace de récréation offrant de nombreux services et muni d'infrastructures qui permettront la pratique de plusieurs activités en toutes saisons.

Le territoire public soutient aussi un réseau important d'infrastructures et de sentiers permettant aux populations locales de s'adonner à ses activités préférées. C'est plus de 6 500 km de parcours de canoë-kayak exploités par diverses entreprises et associations sportives sur une quarantaine de rivières telles que les rivières Rupert, Eastmain, Nastapoka, Harricana,

³⁸ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2003). *Portrait régional*, Direction de l'aménagement de la Faune du Nord-du-Québec..

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ [<http://www.weh-sees-indohoun.ca/>]

⁴¹ Société des sites historiques de Radisson (2007). Présentation *Étude d'opportunité pour la création du Parc Robert-A.-Boyd*, février 2007.

Bell et de la Baleine. C'est aussi 1 342 km de pistes de motoneige balisées entre les secteurs de Villebois et de Mistissini, entretenues par les différents clubs de motoneige de Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Chapais et Chibougamau⁴². Bien entendu, les milliers de kilomètres de chemins forestiers et de sentiers non balisés représentent sans aucun doute le gros des infrastructures qu'utilisent les adeptes de ce sport pour leurs déplacements et leur récréation en forêt. Aussi, on compte 347 km de sentiers fédérés de véhicules tout-terrains, en plus des milliers de kilomètres de sentiers non fédérés et informels.

La région possède également un patrimoine historique et culturel important. Il existe 3 644 sites archéologiques connus et répertoriés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) le long du bassin de la Grande Rivière, du secteur des monts Otish et dans les secteurs côtiers de Quaqaq, près de la baie d'Ungava. Ces sites sont surtout d'origine autochtone et témoignent de plusieurs milliers d'années d'occupation du territoire des ancêtres Cris et Inuits du Nord du Québec. Certains sites plus récents témoignent aussi des périodes historiques du commerce de la traite des fourrures datant du XVII^e et du XVIII^e siècle. Par ailleurs, le répertoire du patrimoine culturel du Québec répertorie six biens culturels dans le secteur jamésien témoignant du développement du secteur au début des années 1940. Il s'agit des ponts couverts des Pionniers, à Valcanton, du pont couvert du Canton Laas, près de Rapide-des-Cèdres, et des ponts Taschereau, des Souvenirs et Maurice-Duplessis. Finalement, les Collines-Blanches, classées sites archéologiques en 1976, comprennent une carrière de quartzite, une caverne nommée « l'antre de Marbre » et des aires de taille de la pierre exploitée par des groupes amérindiens qui ont fréquenté le lieu depuis 5 000 ans. L'aire est située en bordure de la rivière Témiscamie, de la baie Yadogami et du lac Chipiscow.⁴³

Les autres droits octroyés sur le territoire public sont nombreux et contribuent largement à la dynamique sociale de la région. La Municipalité de Baie-James, les villes et villages du Nord-du-Québec ainsi que plusieurs organismes sociaux entretiennent un certain nombre d'installations complémentaires à la pratique des activités de plein air, assurant ainsi l'accès à plusieurs sites d'intérêt. Ainsi, c'est plus de 380 km de sentiers de tout genre (VTT, randonnée pédestre, ski de fond, traîneau à chien) aménagés à des fins récréatives, neuf terrains de camping et plusieurs rampes de mise à l'eau pour embarcation nautiques⁴⁴ (voir cartes 6A et 6B).

⁴² Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, SIGT, compilation interne, décembre 2007.

⁴³ Ministère de la Culture, des Communications et de la Conditions Féminine (2008). *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne] [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=365&no_cache=1&L=1%5C%5C%5C].

⁴⁴ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, SIGT compilation interne, décembre 2007.

Carte 6A : Droits et statuts sociaux

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Nunavik)



* Territoire sur lequel des droits particuliers de chasse et de piégeage sont accordés aux communautés autochtones.

Droit social

• Bail de villégiature (chalet)

Statut social

* Site archéologique

■ Réserve à castor *

Réseau de transport

— Réseau routier

Organisation administrative

• Ville, localité

— Région administrative

— Limite sud du Nunavik

Frontière

— Québec-Terre-Neuve-et-Labrador
(cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert

0 50 100 150 km

1/4 000 000

Sources

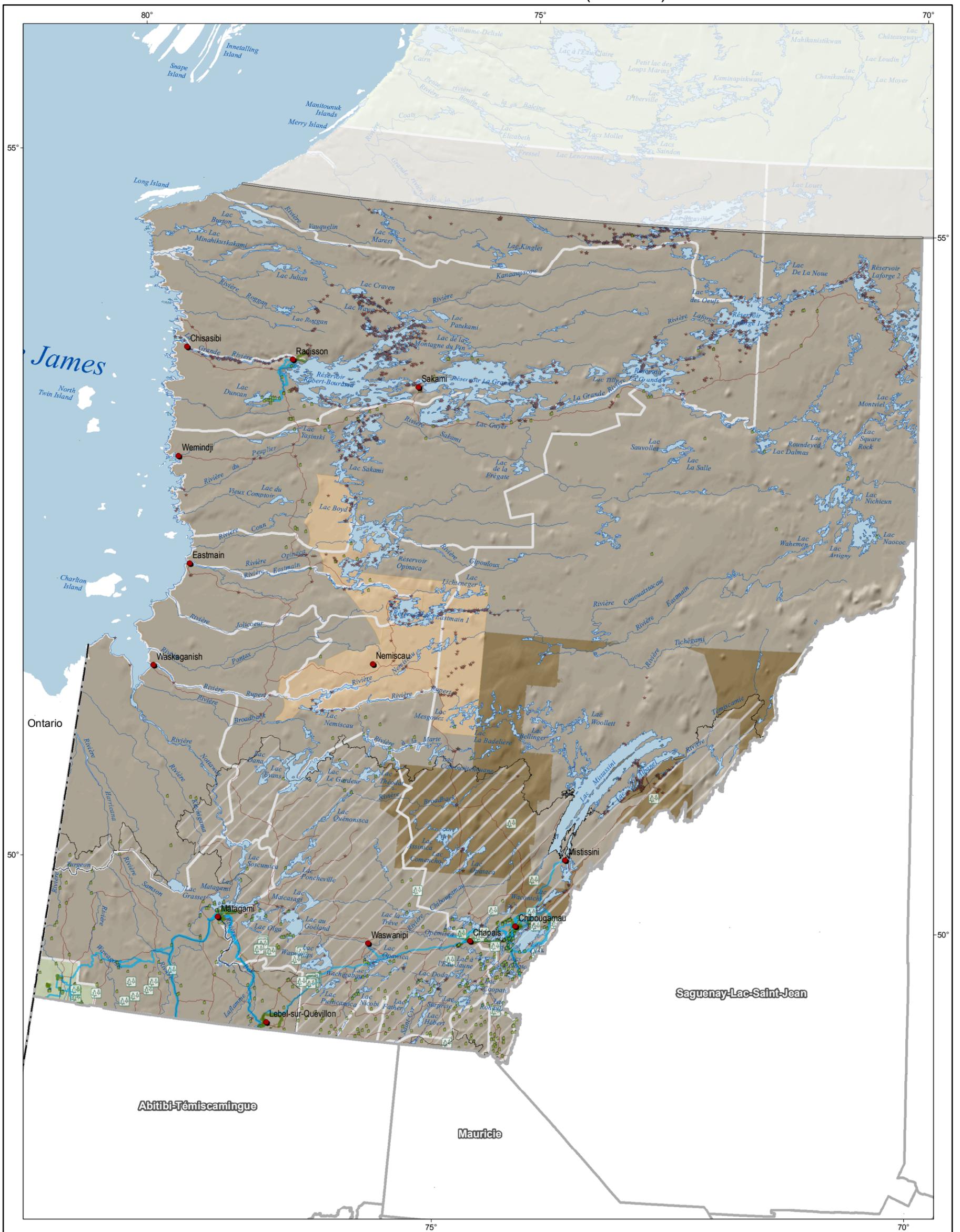
Base de données géographiques et administratives (BDGA 5M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2009

Carte 6B : Droits et statuts sociaux

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Jamésie)



* Territoire sur lequel des droits particuliers de chasse et de piégeage sont accordés aux communautés autochtones.

Droit social

- Bail de villégiature (chalet)
- Sentier de motoneige
- Autre sentier récréatif

Statut social

- AA Forêt expérimentale
- ★ Site archéologique
- Entente "La Paix des Braves"
- Réserve à castor *
- Réserve faunique
- Territoire de gestion particulière

Réseau de transport

- Réseau routier
- Voie ferrée

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région administrative
- Limite sud du Nunavik

Frontière

- Interprovinciale

Projection cartographique

Conique de Lambert

0 50 100 km

1/3 000 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA 1M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien
 aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

3.3 Synthèse de la dimension sociale

La dynamique sociale du Nord-du-Québec s'établit sur plusieurs plans. Elle se distingue entre autres par la présence de trois groupes ethniques distincts possédant chacun une culture, une histoire et des valeurs bien différentes. Aussi, la vie sociale est-elle dominée par les activités de plein air et les grands espaces.

Démographiquement, la population des villages autochtones du Nord-du-Québec représente près des deux tiers de la population de la région. Ces derniers entretiennent un lien étroit avec la terre et ses ressources; malgré l'adoption d'un mode de vie de plus en plus contemporain, cette relation n'est pas près de disparaître. Par ailleurs, les derniers recensements de la population ont permis de déterminer que la population des villages autochtones croît et, moyennant l'adoption d'une certaine réforme sociale favorisant, entre autres, un système d'éducation adapté ainsi qu'une politique innovatrice en matière de transport pour le Grand Nord, l'avenir de ces populations semble excellent. Les populations des villages jamésiens, quant à elles, ont un lien historique plus récent avec la région. Toutefois, leur contribution à son développement est majeure, tout comme leur attachement au Nord. Pour sa part, comme dans bien des régions éloignées, cette population devra pallier l'exode de ses jeunes pour assurer le dynamisme et la relève dans ses communautés.

Géographiquement, l'immensité de son territoire public représente un patrimoine inestimable et la pièce maîtresse de sa dimension sociale. Son éloignement des grands centres ainsi qu'un faible taux d'occupation en fait une des régions les plus sauvages du Québec. Ce contexte crée de nombreuses possibilités de récréation sur des territoires largement libres de droits. La population jouit d'une grande liberté quant à ses déplacements et à ses choix d'activités. La population locale s'identifie profondément à ses activités de plein air et cette dynamique contribue à forger l'esprit pionnier du Nord.

Finalement, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois est le premier traité signé avec le gouvernement canadien et des nations autochtones. Il a une influence majeure sur la gestion et l'organisation du territoire. Ainsi, elle prévoit une série de mesures visant à assurer une gestion équitable du territoire en fonction de deux principes directeurs considérés d'égale importance. Le premier reconnaissant le besoin du Québec d'utiliser ses ressources et, le deuxième, les besoins des autochtones, tant des Cris et des Inuits, dont la culture et le mode de vie différent de la culture et du mode de vie des autres Québécois⁴⁵.

⁴⁵ Ciacca, John (2006). *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, « Philosophie de la Convention par monsieur John Ciacca, membre de l'Assemblée nationale », Publications du Québec, Québec, 823 p.

4. Dimension économique

4.1. Caractéristiques économiques

4.1.1. Structure économique et marché du travail

Une structure économique largement basée sur l'exploitation des ressources naturelles

Les ressources naturelles du territoire constituent le cœur de l'économie régionale. Qualifiée la plus « ressource » des régions ressources⁴⁶, le Nord-du-Québec se distingue par l'ampleur de ses projets hydroélectriques, par une industrie minière prometteuse ainsi que par une industrie forestière qui, malgré un contexte plus difficile, demeure une pièce charnière de l'économie de la région. Or, la structure économique du territoire de la Baie-James est caractérisée par la dominance de ses industries du secteur primaire, soutenue par une industrie des services légèrement moins représentée que la moyenne québécoise. Mentionnons que l'établissement d'une grande majorité des municipalités de la région s'est fait grâce à l'une ou l'autre de ces grandes industries.

Les dernières données du recensement ont permis d'établir que les activités économiques liées à la foresterie, à la chasse, à la pêche, à l'extraction de gaz et aux mines représentent 9,5 % des emplois de la région. Cette proportion est trois fois plus grande que dans l'ensemble du Québec. Cette donnée est éloquent et confirme le statut du Nord-du-Québec en tant que région ressource (voir tableau 5). Ainsi, ces industries du secteur primaire jouent un rôle important en générant un grand nombre des emplois du secteur des services qui soutiennent les activités de ces industries ainsi que les populations locales qui les animent. Ce grand secteur comprenant les domaines d'activité tels que la santé, la sécurité, l'éducation, le transport et les finances, représente plus des deux tiers (72,3 %) des emplois de la région. Cela dit, l'économie locale est peu diversifiée. Les industries manquent de profondeur et, malgré plusieurs réussites dans le domaine forestier, elles ajoutent peu à la valeur des biens produits. En région, les emplois liés à la construction et à la fabrication (14,3 %) accusent un retard significatif proportionnellement au reste du Québec (19,4 %). De plus, une grande partie des ressources exploitées sont exportées dans d'autres régions du Québec, voire à l'extérieur de la province. Ainsi, l'économie fortement centrée sur l'extraction des ressources ne maximise pas les bénéfices que pourrait offrir une utilisation plus extensive de ces richesses. Ceci constitue le talon d'Achille de la région, car les soubresauts du marché des matières premières ont une influence significative sur l'ensemble de la structure économique de la région.

⁴⁶ L'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (2007), [En ligne] [\[http://radiovision.ca/arcq/\]](http://radiovision.ca/arcq/).

En ce qui concerne la variation de l'emploi selon l'industrie durant la période de 2001 à 2006 pour la région du Nord-du-Québec, certains gains ou pertes dans l'un ou l'autre des secteurs d'activité peuvent surprendre.

Par exemple, le recul considérable de 25,6 % dans les domaines d'activité liés à l'extraction gazière, pétrolière et minière. Celui-ci découle d'une perte de 250 personnes actives dans ces domaines sur une possibilité initiale de 975. Ce résultat démontre bien les conséquences que peut avoir la fermeture dans la région d'une ou deux entreprises sur les petites communautés. Ce recul du nombre de personnes actives pour cette période correspond à la baisse des prix des métaux de base précédant le boum minier observé de 2006 à la fin 2008. En revanche, encore à l'aide des données du tableau 5, on peut constater une augmentation significative de la proportion de la population active dans le secteur public, et surtout dans le secteur des services, qui s'est traduite par une augmentation appréciable de la population active totale de la région pour cette période.

L'économie des villages autochtones repose davantage sur le secteur des services publics

Autre aspect socioéconomique de la région, l'économie des villages autochtones repose davantage sur le secteur des services publics. Chez les Inuits, par exemple, c'est près de 70 % des emplois⁴⁷ qui proviennent de ce secteur (administration, santé, éducation, sécurité, etc.).

Les contraintes climatiques, la dispersion des ressources, l'éloignement par rapport aux grands centres et l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée agissent comme un frein au développement. Dans les villages cris, cette tendance est moins lourde. Environ 58 % des emplois proviennent d'activités publiques et privées liées au secteur tertiaire et près du cinquième des travailleurs s'activent dans les secteurs des communications, de la construction et du transport (voir tableau 5).

⁴⁷ Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation (2008). *Politique de développement du Nord-du-Québec, 2001*, [En ligne] [http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/developpement_regional/fr/general/polnqc.pdf].

Tableau 5
Structure économique selon l'emploi⁴⁸

Activités	Nord-du-Québec		Québec		NQ / Québec (%)	Variation	
	Emploi en 2006	% du total des emplois	Emploi en 2006	% du total des emplois		NQ 2001-2006 (%)	Québec 2001-2006 (%)
Secteur de la production de biens :	4 895	25,4	925 200	23,0	0,5	-0,3	-2,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 090	5,7	96 995	2,4	1,1	5,8	-4,6
Extraction gaz, pétrole et mines	725	3,8	16 685	0,4	4,3	-25,6	2,2
Services publics	320	1,7	32 305	0,8	1,0	28,0	5,3
Construction et fabrication	2 760	14,3	779 215	19,4	0,4	4,0	-3,7
Secteur des services	13 905	72,3	3 004 470	74,8	0,5	16,6	11,6
Industrie sans objet	440	2,3	85 525	2,1	0,5	19,3	12,8
Ensemble des activités :	19 240	100	4 015 195	100,0	0,5	10,7	7,3

Plus de chômeurs, mais un revenu disponible plus élevé que l'ensemble de la province

Toujours basé sur les données du recensement, le tableau 6 contient les principaux indicateurs du marché du travail qui caractérisent davantage la dimension économique de la région. En 2006, le taux d'activité de la région, qui exprime la proportion des personnes à l'emploi ou à la recherche d'emploi, est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (68,6 % contre 64,9 %) et le revenu personnel disponible y est légèrement supérieur.

Le taux de chômage, quant à lui (14,3 %), y est deux fois supérieur à celui de l'ensemble du Québec (7,0 %). Toutefois, le taux d'emploi, qui exprime la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre, n'y est que légèrement inférieur au reste du Québec (-1,4 %). D'ailleurs, durant la période de 2001 à 2006, cette capacité de la région à fournir de l'emploi semble avoir proportionnellement augmenté de façon plus significative que dans le reste du Québec (3,7 % vs 1,5 %). Aussi, la participation au marché du travail pendant la même période a augmenté

⁴⁸ L'Institut de la statistique du Québec, *Compilation spéciale des données du recensement 2001-2006*.

de 11 %, surpassant les gains du Québec de plus de 2 %. En conséquence, le taux d'activité, soit le rapport entre la population active et la population adulte (15 ans +), a augmenté à son tour de 4,1 % et le taux d'emploi, quant à lui, suivant cette tendance, a augmenté de 3,7 % (voir tableau 6).

Tableau 6
Population de 15 ans et plus selon l'activité 2006⁴⁹

Indicateurs*	Nord-du-Québec 2006	Québec 2006	Région/ Québec (%)*	Variation	
				NQ 2001-2006 (%)	Québec 2001-2006 (%)
Population active (2006)	19 240	4 015 200	0,5	11	8,8
Taux de chômage (2006)	14,3 %	7,0 %	7,3	-0,3	-1,2
Taux d'activité (2006)	68,8 %	64,9 %	3,9	4,1	0,5
Taux d'emploi (2006)	59,0 %	60,4 %	-1,4	3,7	1,5
Revenu personnel disponible (2006)	23 310 \$	23 273 \$	100,2	nd	nd

*Pour les taux, il s'agit d'un écart et non d'un pourcentage.

Il est opportun de mentionner qu'il peut être difficile d'établir un portrait statistique très précis du marché du travail en région. Bien que ce portrait illustre certaines tendances lourdes du marché, ces données sont volatiles. L'amorce et l'achèvement des grands chantiers énergétiques ou la fermeture d'une usine importante, par exemple, peuvent avoir des effets statistiques considérables sur une petite population.

4.1.2. Activités économiques

La carte 7 illustre le portrait de l'activité économique sur le territoire public.

Le Nord-du-Québec : plus grande région productrice d'hydroélectricité au Québec

Le développement de l'hydroélectricité a été et demeurera la plus grande aventure économique de l'histoire du territoire de la Baie-James. Les grands projets de la baie James ont permis un développement important de la région, dont la construction de la localité de Radisson, de la route de la Baie-James et de la route Transtaïga, sans compter son apport considérable au développement des villages autochtones en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

⁴⁹ Institut de la statistique du Québec. *Compilation spéciale des données du recensement 2001-2006.*

La région compte six des plus importantes rivières du Québec, soit les rivières Harricana, Nottaway, Broadback, Rupert, Eastmain et la Grande Rivière. Ce potentiel important a donné naissance au plus gros complexe hydroélectrique jamais construit au Québec. Le projet surnommé « le projet du siècle » a mis à contribution plus de 12 000 travailleurs qui ont mis une dizaine d'années à compléter le mégaprojet au coût de 17,5 milliards de dollars. La somme des matériaux utilisés et déplacés pour assurer la construction des équipements est colossale : 203 millions de verges cubes de remblai, 133 000 tonnes d'acier, 550 000 tonnes de ciment et près de 70 000 tonnes d'explosifs. Ensemble, les neuf centrales construites le long de la Grande Rivière, soit celles de Robert-Bourassa, La Grande-4, La Grande-3, La Grande-2-A, La Grande-1, Laforge-1, Laforge-2, Brisay et Eastmain 1, permettent de générer près de la moitié (49 %) de l'énergie produite au Québec, soit 16 554 MW d'électricité⁵⁰. À titre de comparaison, c'est près de quatre fois l'électricité produite par les installations de Niagara Falls.

Plus récemment, la réalisation du projet des centrales Eastmain-1-A et la Sarcelle ainsi que la dérivation de la rivière Rupert engendreront des aménagements importants, dont la construction de quatre barrages, d'un évacuateur de crues sur la rivière Rupert, de 74 digues, de 2 biefs d'une superficie d'environ 346 km² et d'un tunnel d'une longueur de 2,9 km entre ces 2 biefs. De plus, le projet nécessitera la construction de plusieurs autres ouvrages hydrauliques ainsi que la construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Waskaganish.⁵¹ On estime que les contrats de biens et de services liés à la construction donneront lieu à des retombées économiques au Québec de 2,4 milliards de dollars, dont 104,9 millions de dollars pour l'économie crie et 106,7 millions de dollars pour l'économie jamésienne. Le projet permettra aussi la création ou le maintien de 27 000 jours/personne par année de travail au Québec, dont 1 052 dans la communauté crie et 1 189 chez les Jamésiens⁵².

Une industrie minière de première importance

L'industrie minière du Nord-du-Québec a connu un important boum de 2006 à 2008 à la suite d'une flambée des prix causée en bonne partie par l'augmentation de la demande des pays en émergence du Sud-Est asiatique, en particulier la Chine et l'Inde. Ces conditions économiques favorables, jumelées aux avantages fiscaux consentis par le gouvernement du Québec, ont permis aux compagnies minières d'augmenter de façon considérable les investissements en infrastructures et en exploration. En 2007, les 601,5 millions de dollars investis dans la région représentaient 42,08 % de l'investissement minier total du Québec, comparativement à 442,8 millions de dollars en 2006. Le Nord-du-Québec

⁵⁰ Hydro-Québec (2007). *Profil régional des activités d'Hydro-Québec-2006*, [En ligne] [\[http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html\]](http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html).

⁵¹ Hydro-Québec (2008). *Projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert*, [En ligne] [\[http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/index.html\]](http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/index.html)

⁵² Hydro-Québec (2005). *Projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, Étude d'impact sur l'environnement*, [En ligne] [\[http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/etudes.html\]](http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/etudes.html).

compte également 70 % des titres miniers actifs du Québec. Ces chiffres placent donc la région au premier rang à ces deux égards.

La découverte de nouveaux gisements est un enjeu de taille pour le secteur minier et pour la région. Le fragile équilibre qui doit être maintenu entre l'exploration et l'exploitation des gisements, dans un contexte où les ressources exploitées ne sont pas infinies, représente bien entendu la pièce maîtresse de la survie de cette industrie. Aussi, cette recherche pourra-t-elle engendrer la découverte de substances plus rares tels le diamant ou des métaux liés à l'énergie comme l'uranium et le lithium. Cette diversification des produits exploités est importante, car elle a pour effet de solidifier l'industrie en limitant les effets de la variation des prix des métaux usuels et des différents cycles d'activité.

Le Nord-du-Québec est la région cible de l'industrie minière québécoise pour l'ouverture de nouveaux territoires d'exploration⁵³. En 2007, les dépenses d'exploration minière sur un site minier et hors de celui-ci, et de mise en valeur dans la région ont atteint 265,6 millions de dollars (1^{er} rang au Québec), soit environ 57,8 % des dépenses d'exploration et de mise en valeur effectuées au Québec, comparativement à 143,4 millions de dollars en 2006. Ces investissements ont permis à plusieurs projets avancés d'exploration d'émerger. Les projets d'importance sont, du nord au sud : Nunavik Nickel (nickel-cuivre-éléments du groupe platine : secteur Raglan, Nunavik), expansion de la mine Raglan (nickel-cuivre-éléments du groupe platine : Nunavik), Éléonore (or : réservoir Opinaca, baie James), lac MacLeod (cuivre-molybdène : région des monts Otish), Renard-Lynx (diamant : région des monts Otish) et Matoush (uranium : région des monts Otish).

En tout, on estime que ces projets sont susceptibles de créer environ 1 100 nouveaux emplois en région dans un horizon de 5 à 10 ans, sans compter quelques projets de mise en valeur qui pourraient être mis en production à court terme si le prix des métaux ou les marchés financiers redeviennent à la hausse, telles la réouverture de la mine Langlois (zinc-cuivre : Lebel-sur-Quévillon), la réouverture de la mine Lac Bachelor (or : Desmaraisville) et la réouverture de la mine Géant Dormant (or : sud de Matagami).

Quant aux activités d'exploitation minière, on dénombre en région une mine d'or (Casa Berardi), deux mines de métaux usuels et d'or (Persévérance et Troilus) et une mine de nickel et de cuivre (Raglan). En tout, c'est plus de 1 500 emplois qui sont générés par ces quatre mines. Ce nombre représente près de 23 % des emplois du Québec dans ce

⁵³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007) *Préparer l'avenir du secteur minier québécois*, document de consultation sur la Stratégie minérale du Québec, [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/mines/strategie/document-consultation.pdf>].

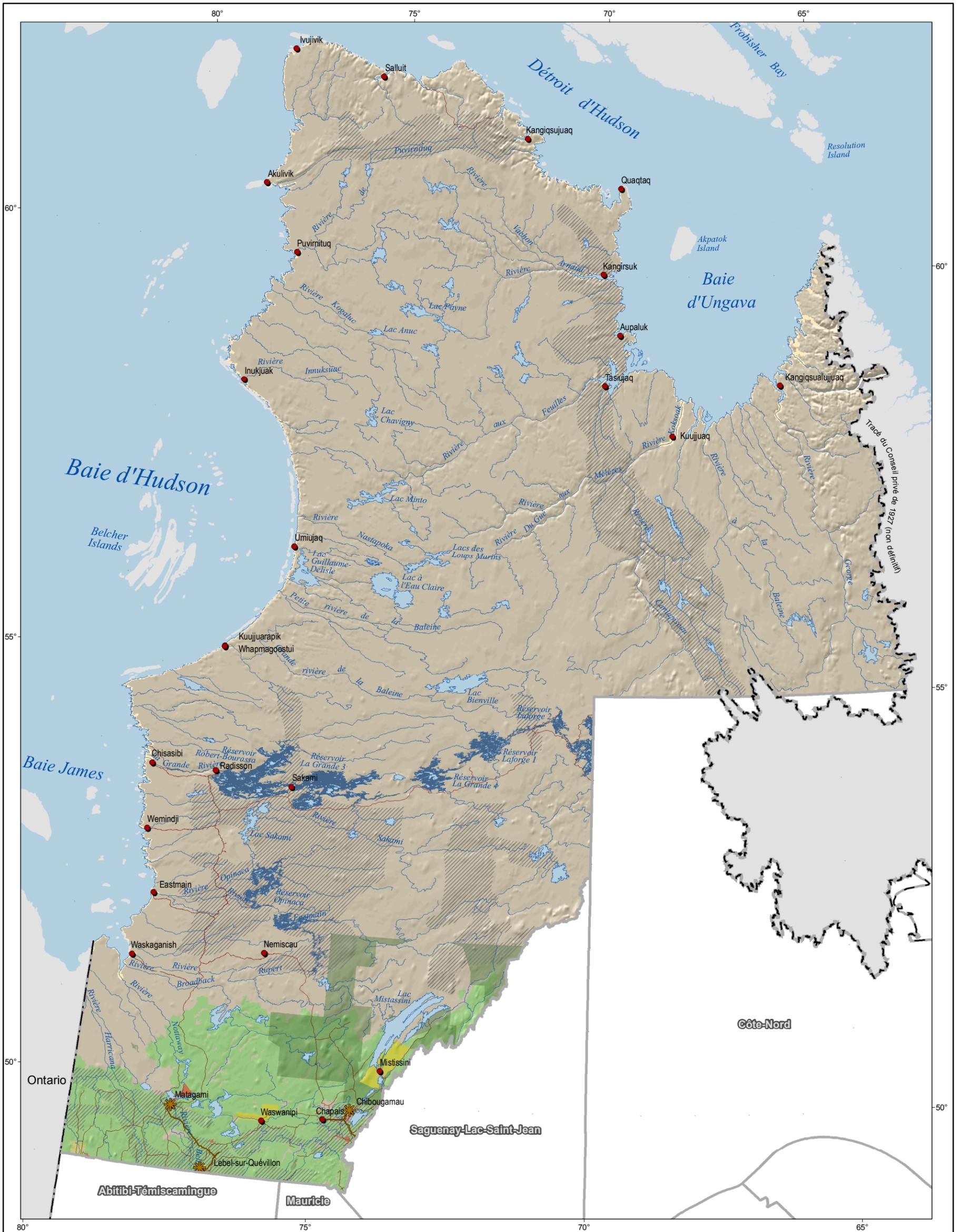
domaine et place la région au troisième rang à ce titre, derrière la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue⁵⁴.

Malgré cette situation économique enviable, l'industrie minière de la région est aux prises avec un certain nombre de facteurs contraignants. Principalement, ces contraintes sont associées à l'image de ce secteur d'activité dans un contexte social de plus en plus préoccupé par l'écologie, le vieillissement de sa main-d'œuvre, le manque de relève, en particulier en région éloignée, le caractère cyclique de l'industrie, sans oublier l'augmentation importante des coûts d'énergie (voir carte 7).

⁵⁴ Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie des mines. *Portrait du secteur, 2006-2007*, [En ligne] [<http://www.csmomines.qc.ca/portrait-secteur/default.php>].

Carte 7 : Caractéristiques économiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec



* Représentation conceptuelle par agrégation de phénomènes homogènes (représentation accentuée pour les concentrations de villégiature sur terres publiques).

Activité économique prépondérante*

-  Pôle industriel et de service
-  Agricole et sylvicole
-  Forestière et prélèvement faunique
-  Forestière et prélèvement faunique en territoire structuré
-  Minière
-  Prélèvement faunique
-  Production hydroélectrique
-  Récréotouristique

Réseau de transport

-  Réseau routier
-  Voie ferrée

Organisation administrative

-  Ville, localité
-  Région administrative

Frontière

-  Interprovinciale
-  Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert


1/5 000 000

Sources

Base de données géographiques MRNF et administratives (BDGA 5M) 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales du Nord-du-Québec
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

L'industrie forestière demeure essentielle à l'économie de la région

L'industrie forestière est un pilier important sur lequel s'est bâtie la région et demeure un de ses principaux moteurs économiques. La superficie forestière productive de la région est de 51 470 km²⁵⁵ et constitue plus de 16 % de la superficie forestière productive de l'ensemble du Québec. Les 3 987 513 m³ (2007)⁵⁶ de possibilité forestière qui s'en dégagent, correspondent à 17 % de la possibilité forestière [sapin, épinette, pin et mélèze (SEPM)] du Québec. Le volume moyen récolté par année pour la période de 2003 à 2006 a été d'un peu plus de 4,2 millions de mètres cubes, permettant ainsi de percevoir annuellement des redevances moyennes d'environ 57 millions de dollars. Ainsi, la forêt du Nord-du-Québec est la deuxième en importance au Québec, derrière la forêt saguenéenne.

En 2006, les bois consommés annuellement par les usines de la région représentaient 5,3 % des bois consommés au Québec, toutes essences confondues provenant de la forêt publique, et 12,7 % des bois résineux. Avec une consommation annuelle de bois se chiffrant à 3,5 millions de mètres cubes⁵⁷, le Nord-du-Québec se situe au sixième rang québécois pour toutes les essences et au cinquième rang pour la consommation des essences résineuses⁵⁸. L'écart entre son niveau de récolte et sa production s'explique par le fait qu'une partie des bois provenant de la région, soit environ 25 % de son attribution totale⁵⁹, est acheminée vers la région avoisinante de l'Abitibi-Témiscamingue et, dans une moindre mesure, vers la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces volumes servent à combler des approvisionnements qui ne suffisent pas à la capacité d'usinage de ces régions. En tout, des 23 usines approvisionnées par les bois de la région, 16 sont situées à l'extérieur.

Selon les données des enquêtes sur l'emploi de Statistique Canada en 2005, 1 695 emplois ont été générés par l'exploitation forestière et ses activités de soutien, soit 9 % des emplois forestiers du Québec⁶⁰. En usine, les activités de fabrication liées aux produits de bois et de papier génèrent environ 1 600 emplois.⁶¹ Ainsi, ce domaine à lui seul génère un peu plus de 20 % des emplois de la région. Cette statistique met en évidence la relation qui existe entre la santé économique de la région et celle de cette industrie. Cela dit, depuis quelques années, l'industrie forestière vit une

⁵⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). Statistique forestière édition 2007, [En ligne] [\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0).

⁵⁶ Possibilité SEPM (bois résineux).

⁵⁷ Comprend bois ronds, copeaux, sciures, rabotures, résidus et écorces.

⁵⁸ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). Statistique forestière édition 2007, [En ligne] [\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0).

⁵⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale régionale du Nord-du-Québec, compilation interne basée sur la destination des volumes récoltés de 2007.

⁶⁰ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). Compilation interne à partir de Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi sur la foresterie et les heures de travail (EERH)*, Statistique forestière, édition 2007, [En ligne]

[\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0)

⁶¹ Emploi Québec (2007) *Profil socio-économique Nord-du-Québec*, [En ligne] [\[http://emploi.quebec.net/francais/regions/nordquebec/publications.asp?categorie=1016103\]](http://emploi.quebec.net/francais/regions/nordquebec/publications.asp?categorie=1016103).

crise touchant l'ensemble du secteur forestier québécois. Le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis, la Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives en matière forestière réduisant la possibilité forestière, l'appréciation de la valeur du dollar canadien, l'augmentation des prix de l'énergie, le ralentissement de l'économie américaine et l'accroissement de la concurrence internationale ont tous contribué à la fermeture de plusieurs usines de transformation ainsi qu'à la perte de plusieurs milliers d'emplois québécois. Malheureusement, la région n'a pu se soustraire à cette crise et la fermeture de certaines de ces installations a provoqué de nombreuses mises à pied dans le secteur de la transformation, mais aussi un grand nombre d'emplois en forêt.

Autre particularité du Nord-du-Québec, 15 de ses 19 unités d'aménagements forestiers sont soumises au régime forestier adapté de La paix des braves. Ratifiée en 2002, l'entente a permis au gouvernement du Québec d'aller de l'avant avec le projet (hydroélectrique Eastmain-1A-Sarcelle-Rupert) d'exploitation de la rivière Rupert par Hydro-Québec. En contrepartie, les Cris obtiendront 70 millions de dollars pour les 48 prochaines années et ont abandonné les poursuites judiciaires intentées contre le gouvernement du Québec concernant le non-respect de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Aussi, l'entente permet une participation plus active des Cris au développement économique et à la mise en valeur du territoire. Cette entente leur assure un accès plus important à la ressource et un développement durable du territoire par l'adaptation du régime forestier québécois au mode de vie traditionnel des Cris⁶². Finalement, bien que les mesures contenues dans le régime forestier adapté (à savoir : l'identification et la protection de sites d'intérêt pour les Cris, le maintien d'un couvert forestier pour chaque aire de trappe, des modalités supplémentaires de protection des cours d'eau, la création de nouvelles unités d'aménagements basées sur les aires de trappes et une plus grande utilisation de la coupe par mosaïque) aient eu un effet à la baisse sur la possibilité forestière, chacun des signataires de cette entente reconnaît le bien-fondé de ces mesures.

En ce qui concerne la deuxième et la troisième transformation du bois, des 12 permis d'usine que compte la région du Nord-du-Québec, une seule entreprise est en activité dans ce domaine. En effet, Chantiers Chibougamau, par l'entremise des bois d'ingénieries Nordic, fabrique des poutrelles en I et des poutres de bois lamellé-collé. Une centaine d'emplois sont ainsi créés dans cette entreprise.

Quoi qu'il en soit, un peu moins d'une dizaine d'autres petites entreprises sans permis d'usine s'adonnent à la deuxième et à la troisième transformation. Il s'agit principalement d'entreprises d'ébénisterie comme les Ateliers Jolicoeur de Matagami et Ébénisterie B.M.D. de Chibougamau.

⁶² Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2003). *Entente Québec-Cris (février 2002)*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/affaires/affaires-projet.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/affaires/affaires-projet.jsp).

La région du Nord-du-Québec compte également une entreprise active dans la fabrication de bois minier (Scieries Simard, par exemple). Les principaux obstacles au développement de l'industrie de la deuxième et de la troisième transformation du bois dans la région sont l'éloignement des marchés et le transport. Les entreprises régionales de ce domaine sont donc limitées au marché local ou doivent trouver des solutions pour réduire les coûts de transport des produits finis.

En ce qui touche les droits de coupe des Inuits, les corporations foncières de Kuujjuaq et de Kangiqsualujjuaq ont des droits exclusifs de coupe à des fins personnelles et communautaires sur des parcelles de terre situées le long des rivières Koksoak et George (voir le plan n° 1 de l'annexe 2). Toutefois, ces droits de coupe sont soumis au droit de développer les terres sur lesquelles sont accordés les droits de coupe et aux plans d'aménagement du MRNF (CBJNQ, alinéa 6.3.1).

Les Naskapis ont des droits similaires sur leurs terres de la catégorie I, auxquels s'ajoutent des droits exclusifs d'exploitation commerciale (CNEQ, sous-alinéa 5.1.9.4). Sur les terres de la catégorie II, les coupes commerciales sont définies selon les plans d'aménagement du MRNF (CNEQ, sous-alinéa 5.2.5.3).⁶³

**L'importance
des activités
liées à la faune**

L'apport économique provenant des activités liées à l'exploitation de la faune est important pour la région. Ces activités permettent une injection stable d'argent frais grâce aux biens et aux services consommés par la clientèle. Aussi est-elle importante du fait que 70 % de la clientèle en pourvoirie sans droits exclusifs et en territoires fauniques structurés proviennent de l'extérieur de la région. Ainsi, il s'agit réellement d'argent frais investi dans les communautés locales. Ces activités ont également une importance notable en ce qui concerne la promotion de la région. Le Nord-du-Québec profite d'une situation unique due à son isolement et à ses grands espaces. Ces conditions permettent la pratique de nombreuses activités de plein air dans un contexte idéal. De plus, celles-ci répondent tout à fait aux préoccupations du milieu, et en particulier à celles du milieu autochtone, liées au développement durable de la région.

La pêche sportive est l'activité de prélèvement de prédilection dans la région. Les dépenses associées à ce sport s'élèvent à plus de 27 millions de dollars par année et la valeur ajoutée⁶⁴ générée par le tourisme lié à la pêche sportive est de 7 millions de dollars par année (voir tableau 7). L'activité permet aussi le maintien de 238 emplois générant une masse salariale de près de 3 millions de dollars annuellement.

⁶³ Administration régionale Kativik. *Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik*, septembre 1998.

⁶⁴ La valeur ajoutée représente une mesure de la valeur des biens et services produits au sein de l'économie de chaque région. Elle est obtenue par la somme des rémunérations des facteurs de production, soit les salaires et gages avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles et les autres revenus bruts avant impôts.

Les dépenses associées à la chasse sportive quant à elles sont estimées à 5,5 millions de dollars par année. Ces dépenses contribuent au maintien de 46 emplois et représentent une masse salariale de plus de 700 000 \$ annuellement. En 2006-2007, les chasseurs sportifs ont récolté 16 015 caribous, 600 orignaux et 130 ours noirs dans l'ensemble des zones (16, 17, 22, 23 et 24).

Finalement, les activités fauniques sans prélèvement⁶⁵ représentent elles aussi une bonne occasion de mise en valeur de la région et contribuent positivement à son bien-être économique. À titre d'exemple, le Nunavik offre des expéditions intéressantes en mer ou sur terre dans le but d'observer un éventail unique d'espèces fauniques dans leurs habitats naturels. Rorquals, bélugas, morses, bœufs musqués, ours polaires et caribous sont des espèces vedettes qui gagnent à être valorisées de cette façon. Tout indique que ce marché prendra de l'essor dans les années à venir. Annuellement, on estime que les dépenses associées à ces activités sont de l'ordre de 2 millions de dollars et qu'elles permettent le maintien de 17 emplois en région (voir tableau 7).

Tableau 7
Dépenses associées à la pratique
des activités récréatives liées à la faune⁶⁶

Activités	Dépenses	Valeur ajoutée générée par le tourisme lié à l'activité	Emplois	Salaires
Pêche sportive	27 060 023 \$	7 281 516 \$	238	2 849 348 \$
Chasse	5 550 768 \$	1 443 200 \$	46	728 098 \$
Sans prélèvement	2 014 037 \$	523 649 \$	17	233 212 \$

Des territoires structurés pour l'exploitation de la faune

La région possède 107 pourvoies, dont trois à droits exclusifs représentant 16 % de toutes les pourvoies du Québec. La majorité de celles-ci sont situées majoritairement au nord du 52^e parallèle et plusieurs sont de propriété ou de copropriété autochtone. D'ailleurs, en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les non-résidents du Québec doivent recourir aux services d'un pourvoyeur pour pratiquer les activités de chasse et de pêche. Ces pourvoies sont reconnues mondialement pour la qualité des services qu'elles offrent. Ce sont

⁶⁵ Les activités fauniques sans prélèvement sont des activités nécessitant un déplacement, mais ne comportant aucun prélèvement d'espèce faunique. Plus précisément, il s'agit d'excursions et de voyages dont le but principal est d'observer, de photographier ou d'étudier la faune.

⁶⁶ Tableau adapté à partir des données du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). [En ligne] [<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/tourisme-chasse.pdf>].

d'ailleurs ces exploitants qui attirent la plus grande proportion des chasseurs et des pêcheurs venus de l'extérieur du pays.

Les deux réserves fauniques gérées par la Société des établissements de plein air du Québec ainsi que par la société en nom collectif Mistissini-Sépaq contribuent également à la mise en valeur de la ressource faunique de la région. Au total, c'est près de 26 000 km² de territoires fauniques structurés mis à la disposition du grand public par l'entremise de ces réserves fauniques.

Les investissements récréotouristiques représentent un apport économique considérable pour la région

Par contre, la grande majorité des adeptes locaux pratiquent leurs activités récréotouristiques sur les territoires libres de droits. Par ailleurs, la proximité des agglomérations urbaines est telle que plusieurs déplacements peuvent être entrepris à partir de la résidence principale. Toutefois, la plus grande proportion de ces activités de villégiature est soutenue par le réseau extensif de chalets et d'abris sommaires. En 2007, la région comptait 760 chalets⁶⁷ construits sous bail, représentant des investissements approximatifs de 13,8 millions de dollars (montant extrapolé à partir de la valeur moyenne d'un chalet de 18 201 \$ en territoire non organisé)⁶⁸. De plus, à partir d'études réalisées dans d'autres régions du Québec⁶⁹, on évalue à 4,9 millions de dollars la valeur des dépenses récurrentes des villégiateurs sous bail pour l'entretien et la réparation de leurs infrastructures.

Sur ce nombre total de chalets construits, 15 % d'entre eux le sont en territoire municipalisé. Comparativement aux chalets construits en territoire non organisé, ces constructions sont généralement plus importantes et la valeur moyenne des chalets peut varier grandement d'une construction à l'autre. Les secteurs plus développés près de la municipalité de Chibougamau, par exemple, comprennent de nombreux chalets de valeur de trois à quatre fois supérieure à ceux des territoires non organisés.

Les abris sommaires quant à eux sont au nombre de 1 232. Ces installations représentent 62 % des baux de la région octroyés à des fins personnelles de villégiature. Conformément aux mesures transitoires applicables au développement de la villégiature privée, la très grande majorité de ces baux sont concentrés dans le secteur sud-est de la région, près des villes de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami ainsi que des localités de Valcanton et Villebois. La valeur des dépenses récurrentes associées à l'entretien de ces infrastructures est évaluée à 776 \$ par abri sommaire, ce qui représente des retombées économiques pour la région

⁶⁷ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'énergie, des mines et du territoire, tiré des bases de données du système de Gestion de Droits Fonciers (GDF), 2007.

⁶⁸ Municipalité de Baie-James, Service de la trésorerie, montant basé sur l'évaluation moyenne des immobilisations à des fins de villégiature (2007).

⁶⁹ Valeur des dépenses établie à 6 570 \$ par chalet annuellement et à 776 \$ par abri sommaire, actualisée en octobre 2003, à l'aide de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada, de données tirées de : Société d'aide au développement des collectivités de la Vallée-de-la-Gatineau, *Enquête auprès des villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau, septembre 1998*.

Un potentiel agricole peu exploité

d'environ 956 000 \$. Pour la communauté jamésienne, l'utilisation de l'abri sommaire est intimement liée à la pratique de la plupart de leurs activités de récréation.

L'agriculture demeure peu développée dans la région. Délaissée graduellement au profit du domaine minier ou forestier, l'activité agricole ne bénéficie pas d'une reconnaissance suffisante pour attirer l'intérêt nécessaire à sa relance. La région compte huit entreprises agricoles inscrites au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et leurs activités sont concentrées dans les secteurs sud de la région, c'est-à-dire près des localités de Valcanton et de Villebois. Ces terres sont principalement exploitées pour la culture des fourrages ainsi que de certaines céréales. À Chapais, on exploite la pomme de terre sur une base commerciale, mettant en marché environ 150 t de ce produit annuellement⁷⁰. La production animale quant à elle comprend l'élevage du bœuf de boucherie (environ 450 têtes) et du cerf rouge (environ une vingtaine de têtes).

Certains territoires forestiers en régénération se prêtent particulièrement bien à la récolte de petits fruits. Dans la région, on dénombre trois bleuetières totalisant 278 ha utilisés pour la commercialisation de cette ressource, tandis qu'une bonne portion est récoltée à l'état sauvage. Cette pratique a connu un certain essor depuis quelques années et de plus en plus de cueilleurs se prêtent volontiers à cette activité pour leur consommation personnelle ou pour la vente aux acheteurs locaux. La cueillette à l'état sauvage de ce produit est évaluée à 150 000 kg annuellement.⁷¹

Quelques produits du terroir plus raffinés ont aussi fait l'objet d'une certaine mise en marché de la part de compagnies locales. C'est le cas entre autres d'une petite entreprise de Chibougamau du nom d'Ungava gourmande. Elle se spécialise dans la production de gelées et de confitures à base de baies sauvages, de cèdre et de thé du Labrador.

Autre exemple à Kuujuaq, la commercialisation des plantes récoltées sur la toundra pour en faire des tisanes est une réussite remarquable. Depuis, plusieurs autres villages nordiques ont emboîté le pas et contribuent à l'expansion du projet. Cette activité pourrait avoir des répercussions importantes sur les économies locales et contribue assurément à la promotion de la culture inuite à l'échelle internationale.

Finalement, quoique ce marché soit marginal, le Nunavik entretient aussi certaines activités dans le domaine de la pêche commerciale. Elle porte sur l'omble chevalier, les crevettes nordiques et les pétoncles, ce qui

⁷⁰ CRE Baie-James (2007). *Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le Nord-du-Québec*, [En ligne]

[[http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE\(1\)/08-12-S-CRE_Baie-James.pdf](http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE(1)/08-12-S-CRE_Baie-James.pdf)]

⁷¹ *Ibid.*

**Les partenaires
du
développement**

procure des occasions d'emplois aux pêcheurs inuits. Les pétoncles et l'omble chevalier sont destinés surtout au marché local, tandis que les crevettes sont destinées au marché extérieur.

Il existe en région bon nombre d'organismes, dont la vocation est de promouvoir le développement économique et social, issus de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, stimulant de façon importante les économies locale et régionale du Nord-du-Québec. La Société Makivik, par exemple, est un partenaire majeur de la communauté inuite. Gestionnaire sur une base d'affaires des fonds versés en vertu de la Convention, elle joue un rôle important dans le développement des domaines du transport aérien, des pêcheries, de la commercialisation du caribou, de la construction, du transport maritime ainsi que dans le domaine de la recherche et du développement en matière de transformation de produits nordiques.

L'Administration régionale Kativik (ARK) fait office de gouvernement municipal et, à ce titre, est investie des fonctions et des pouvoirs d'une corporation municipale. L'ARK est un employeur majeur au Nunavik et exerce sa compétence sur tous les territoires situés au nord du 55^e parallèle, à l'exception des terres des catégories I-A et I-B attribuées aux Cris du village de Whapmagoostui.

Le Conseil régional de développement Kativik (CRDK), organisme à but non lucratif, a le mandat de coordonner le développement régional en partenariat avec les autres organismes de la région en s'assurant du respect de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. De plus, ce développement doit être fait selon les principes directeurs évoqués par le gouvernement du Québec dans la stratégie de développement régional de Kativik.

Depuis 2004, cet organisme a été intégré à l'ARK et, dans les faits, est devenu le service de la recherche et du développement économique de ce dernier. L'office municipal d'habitation Kativik quant à lui est appelé à vaquer plus précisément à la gestion de projets de développement immobilier. Finalement, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, formée d'un regroupement de 14 coopératives membres qui opèrent dans les villages nordiques situés le long des côtes des baies d'Hudson et d'Ungava, est le plus grand employeur non gouvernemental dans la région. Celle-ci est active dans les domaines de la vente au détail, de la revente de produits pétroliers, des infrastructures d'accueil et de la mise en marché de produits artisanaux inuits.

La communauté crie, quant à elle, bénéficiant aussi des fonds de compensation versés en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, a su construire un important réseau d'entreprises depuis les 25 dernières années. Dans le domaine du transport, les entreprises telles qu'Air Creebec, Air Wemindji, la Compagnie d'aviation Waasheshkun et Transport Kepa sont bien établies et étendent leurs activités dans

d'autres régions du Québec. La collectivité crie est aussi propriétaire de la Compagnie de construction et de développement cris ainsi que de Distribution d'énergie crie. La majorité de ces entreprises régionales sont regroupées au sein de la Compagnie des entreprises cries de développement économique.

Pour la communauté crie, c'est l'Administration régionale crie (ARC) qui forme l'entité administrative de leur gouvernement. Celle-ci assume diverses responsabilités à l'égard de la protection des droits de chasse, de pêche et de piégeage ainsi que du développement économique et communautaire au sein des neuf villages cris. Également issue de la CBJNQ, la Société de développement crie (SDC) détient un mandat important quant au développement des villages cris et s'acquitte de cette responsabilité par la création, la consolidation et l'expansion de diverses entreprises. La Société Eeyou, elle aussi issue de la CBJNQ, assure quant à elle un rôle semblable à celui de la SDC, mais axé davantage sur le développement social et communautaire des Cris et la sauvegarde de leurs valeurs traditionnelles.

La Société de développement des Naskapis est l'organisme chargé de recevoir et d'administrer les indemnités prévues par la Convention du Nord-Est québécois et utilise ses fonds aux mêmes fins que les sociétés cries et inuites. Elle exerce aussi d'autres fonctions qui lui sont dévolues par la Convention, tout en assurant la défense du mode de vie traditionnel de sa nation.

La Société de développement de la Baie-James (SDBJ) est une société d'État qui a pour mission de favoriser le développement économique et l'exploitation des richesses naturelles autres que les ressources hydroélectriques. La SDBJ s'associe à tout un éventail de projets où elle peut faire profiter les clientèles diverses de son expertise en matière de gestion d'infrastructures de transport, d'activités hôtelières, immobilières ou autres, susceptibles de stimuler l'économie du territoire de la Baie-James. C'est à la Société d'énergie de la Baie-James, filiale d'Hydro-Québec, que revient le mandat de la réalisation des grands projets hydroélectriques de la région. Cet organisme est un partenaire important du développement de la région depuis le début des années 1970 et travaille en étroite collaboration avec les municipalités du Nord-du-Québec, tout en maximisant les retombées économiques de ces projets en région.

En plus de leurs mandats relatifs au développement économique, l'ARC, l'ARK et la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CREBJ), responsable du secteur jamésien, agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés auprès du gouvernement en matière de développement régional.⁷² Composées d'élus et de divers acteurs du développement

⁷² Ministère des Affaires municipales et des Régions (2008). *Aménagement et gestion du territoire, la Conférence régionale des élus*, [En ligne] [\[http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_acte_conf.asp\]](http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_acte_conf.asp).

socioéconomique régional, ces conférences régionales des élus sont des instances de concertation travaillant à la promotion et au soutien du développement régional, en collaboration avec le gouvernement. Les CRE planifient le développement régional par l'entremise d'un plan quinquennal. Par ailleurs, une CRE peut conclure des ententes particulières avec les différents ministères.

La Commission régionale pour les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), récemment mise en place dans la région du Nord-du-Québec, est elle aussi une instance de concertation. Alors que la CRE planifie le développement de la région pour l'ensemble des domaines, la CRRNT est uniquement responsable, sous la supervision de la CRE, des ressources naturelles et du territoire. Cette commission est une initiative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et est mise sur pied parallèlement à la volonté gouvernementale d'adopter une approche intégrée et plus régionalisée de gestion des ressources naturelles et du territoire⁷³. L'élaboration d'une structure et de règles de fonctionnement propres aux réalités régionales est sous la responsabilité de la CRE. Les mandats premiers de cette commission sont la planification, la concertation et la promotion du développement régional en ce qui a trait aux ressources naturelles, de même que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. Pour le Nord-du-Québec, la CRÉBJ couvre le territoire de la Municipalité de Baie-James et celui de quatre villes, tandis que l'Administration régionale Kativik et l'Administration régionale crie agissent à titre de CRE pour leurs communautés respectives.

4.1.3. Perspectives de développement

Le développement d'une industrie énergétique plus verte

Le territoire du Nord-du-Québec possède une multitude de ressources naturelles pour assurer son développement. En diversifiant et consolidant certains de ses créneaux d'activité, la région pourra davantage tirer profit de cette situation enviable. La production de l'énergie éolienne, la valorisation des sous-produits forestiers, la mise en marché des produits du terroir et le tourisme d'aventure sont tous des créneaux qui démontrent un potentiel certain pour l'ensemble des communautés du Nord québécois.

En plus de l'hydroélectricité, le Nord-du-Québec se démarque par son potentiel énergétique issu de sources alternatives. Par exemple, les inventaires du potentiel éolien ont démontré que la région possède 85 % du potentiel technique exploitable du Québec⁷⁴. Bien que les surcoûts engendrés par l'éloignement et le climat représentent des contraintes

⁷³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2008). *Gros plan sur les régions, Les commissions régionales des ressources naturelles et du territoire*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/regions/commissions/index.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/regions/commissions/index.jsp).

⁷⁴ Inventaire basé sur la vitesse des vents et la densité de puissance éolienne, constance. HéliMAX (2005). *Inventaire du potentiel éolien exploitable du Québec*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/energie/eolien/vent_inventaire_inventaire_2005.pdf\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/energie/eolien/vent_inventaire_inventaire_2005.pdf).

importantes à l'exploitation efficace de cette forme d'énergie, ces problèmes pourraient être atténués par une prochaine génération d'éoliennes mieux adaptées aux conditions nordiques. Aussi, l'espace disponible permet la planification de projets de plus grande envergure, contribuant ainsi à réduire ces surcoûts, tout en fournissant un contexte beaucoup moins restrictif sur le plan de l'harmonisation des usages. Par ailleurs, les communautés crie ont démontré un intérêt particulier en ce qui a trait au développement de cette forme d'énergie.

La région dispose évidemment d'une quantité importante de biomasse sous forme de résidus de coupe qui peuvent être utilisés à des fins de production d'énergie. Par exemple, la cogénération consiste à produire, à partir d'une énergie primaire, en l'occurrence l'énergie associée à la biomasse forestière, deux énergies secondaires utilisables, soit mécanique ou électrique. L'utilisation de ce procédé donnerait ainsi une valeur ajoutée à la matière cellulosique abandonnée (branches, écorces, troncs, souches, bois tordus, malades, infestés, endommagés par le feu ou morts)⁷⁵. L'énergie électrique ainsi produite peut être intégrée au réseau collectif et vendue à Hydro-Québec pour faire fonctionner des usines ou pour approvisionner hors réseaux certaines communautés isolées.

À plus long terme, le développement des biocarburants tels que l'éthanol cellulosique est un secteur qui ouvre d'autres perspectives intéressantes pour maximiser l'utilisation des produits forestiers de la région. Bien que la production à l'échelle commerciale n'atteigne pas à ce jour sa pleine capacité, d'ici 2010, 5 % du contenu de l'essence vendue dans la province devra être composé d'éthanol ou de biodiesel⁷⁶.

Des produits du terroir à l'image de la région

Les conditions du marché agricole du Nord québécois ne permettent pas une production sur une base très industrialisée. La région se démarque davantage par des produits du terroir plus exotiques et fins, offrant dans ce créneau de réelles occasions de mise en marché. Certaines viandes exotiques et des tisanes ainsi que des petits fruits et leurs dérivés font déjà l'objet d'une commercialisation marginale et ces expériences ont confirmé ce potentiel. Ces produits sont aussi un excellent moyen de promotion de la région.

Partager l'aventure et la culture du Nord

L'activité touristique joue un rôle important dans l'économie de la région. Traditionnellement, le tourisme était surtout lié aux activités de chasse et de pêche. Ce secteur est en transformation. Les activités touristiques liées au tourisme d'aventure et au tourisme ethnoculturel prennent plus d'ampleur chaque année. L'attrait des vastes étendues sauvages, d'une faune atypique et des cultures qui les habitent, représente un produit de calibre international. Mais encore, d'autres formes de tourisme, telles que le tourisme d'affaires (chercheur, spécialiste, entrepreneur, promoteur,

⁷⁵ Industrie Canada (2008). *Énergie Renouvelable*, [En ligne] [\[http://www.ic.gc.ca/epic/site/rei-ier.nsf/fr/h_nz00009f.html\]](http://www.ic.gc.ca/epic/site/rei-ier.nsf/fr/h_nz00009f.html).

⁷⁶ Environnement Canada (2006). *Stratégie canadienne sur les carburants renouvelables*, [En ligne] [\[http://www.studio255.com/crfa/pdf/CR_Energy_Strategy_Summary_FR.pdf\]](http://www.studio255.com/crfa/pdf/CR_Energy_Strategy_Summary_FR.pdf)

etc.), contribuent elles aussi à générer des retombées économiques intéressantes pour la population. Par ailleurs, ces activités, en plus d’agir comme moteur économique, permettent aux populations autochtones de préserver et de promouvoir leurs traditions et leur mode de vie.

4.2. Droits et statuts de la dimension économique

L’exploitation des ressources de la région se traduit par l’attribution d’un nombre impressionnant de droits

Bien que le Nord-du-Québec compte parmi les régions forestières les plus importantes de la province, une très grande proportion de la région se trouve au-delà la limite nordique des forêts attribuables. Ainsi, les droits octroyés à des fins d’exploitation forestière ne représentent que 10 % de la superficie totale de la région, soit environ 85 000 km²⁷⁷. Cette limite, oscillant entre 51° 00’ N. et 52° 30’ N., fixe le seuil où la discontinuité des critères de productivité, liée aux conditions climatiques et édaphiques du territoire, ne permet plus l’exploitation commerciale de cette ressource⁷⁸. Dans le contexte forestier actuel plutôt difficile, il existe un certain débat engendré par l’industrie forestière sollicitant le droit d’exploiter certains secteurs isolés au-delà de cette limite. Toutefois, hormis certaines récoltes autorisées à des fins communautaires et pour la récupération de volumes autrement perdus (projet hydroélectrique par exemple), cette possibilité n’a pas été envisagée de façon plus large.

Dans la région, on dénombre six bénéficiaires de contrats d’approvisionnement et d’aménagement forestier (CAAF) et deux bénéficiaires de contrats d’approvisionnement forestier (CtAF), soit la Corporation foncière Waswanipi et la Corporation forestière de Eenatuk. La région compte aussi un bénéficiaire de convention d’aménagement forestier (CvAF) sur le territoire municipalisé des secteurs de Villebois, Val-Paradis, Beaucanton et Chibougamau, d’une superficie totale de 145 km²⁷⁹. Finalement, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, en vertu de la CBJNQ, octroie des droits de coupe aux communautés crie de Mistissini et Waswanipi à des fins communautaires sur les terres de catégorie I qu’elles occupent.

Le potentiel minier exceptionnel de la région et l’activité qui en résulte se traduisent par un nombre impressionnant de baux et de titres miniers. Au 30 avril 2009, on dénombrait non moins de 159 778 claims actifs sur le territoire couvrant une superficie de près de 71 000 km² et 34 concessions minières. On dénombre aussi 467 baux d’exploitations minérales de surface (gravières et sablières) et 33 autres baux servant à différentes fins,

⁷⁷ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2007). Statistique forestières, édition 2007, [En ligne] [<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0>].

⁷⁸ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2000). *Limite nordique des forêts attribuables — Rapport final*, [En ligne] [<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-delimitation-limite.jsp>].

⁷⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l’Énergie, des Mines et du Territoire du Nord-du-Québec, compilation interne, avril 2008.

dont trois parcs à résidus miniers. Les permis délivrés à des fins d'exploration minière sont au nombre de 5 pour la région (voir tableau 8).

Tableau 8
Titres miniers octroyés dans la région du Nord-du-Québec⁸⁰

Type de droits	Nombre	Superficie (km ²)
Bail exclusif d'exploitation de substance minérale de surface (BEX)	15	5
Bail non exclusif d'exploitation de substance minérale de surface (BNE)	434	42
Bail minier	33	44
Concession minière	34	36
Claim	159 778	70 651
Permis d'exploration minière	5	571
Total	160 299	71 349

Le Nord-du-Québec produit la moitié de l'électricité consommée au Québec. Ainsi, le territoire mis à la disposition pour les infrastructures liées à l'exploitation de l'hydroélectricité depuis le début de la construction du complexe La Grande est considérable. Les équipements de production qui bénéficient d'une mise à la disposition (droit) du territoire publique octroyée par le MRNF comptent huit centrales hydroélectriques à la baie James, en plus des 14 centrales au diesel situées au Nunavik. Les équipements de transport totalisent 43 postes de transformation et pas moins de 6 624 km de ligne de transport, incluant 4 000 km de lignes à 735 kV de tension. Ce sont aussi 296 barrages et digues construits afin de consolider les nombreux bassins nécessaires à la production de cette énergie. Finalement, Hydro-Québec exploite 175 bâtiments administratifs et de services sur le territoire afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau⁸¹.

Les adeptes de chasse et de pêche en région sont desservis par un vaste réseau de pourvoies. Ces entreprises offrent des services d'hébergement, de location d'équipements ou de guide. En plus de contribuer à l'activité économique de la région, leur savoir-faire rehausse la qualité de l'expérience vécue et fournit un contexte plus sécuritaire pour la

⁸⁰ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Gestion des titres miniers, (GESTIM), janvier 2008

⁸¹ Hydro-Québec (2006). *Profil régional des activités d'Hydro-Québec — 2006*, [En ligne] [\[http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html\]](http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html).

clientèle. En territoire jamésien, on dénombre trois pourvoiries détenant des droits exclusifs sur l'exploitation de la faune. Ces territoires exploités à ces fins représentent 108 km² de superficie. Les pourvoiries sans droits exclusifs sont au nombre de 107 et sont en grande partie situées au Nunavik, entre la baie d'Ungava et le 55^e parallèle, dans les zones de chasse 22 et 23⁸².

Les droits associés à la villégiature privée se concentrent, quant à eux, surtout en périphérie des agglomérations urbaines des secteurs méridionaux de la région, dans les zones plus accessibles du territoire. En avril 2008, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune gérait 788 baux de villégiature (chalet) et 1 232 baux d'abris sommaires. En plus de l'accessibilité, cette distribution est aussi dictée par certaines mesures associées au développement de la villégiature privée sur le territoire public, qui doit prendre pour compte aussi l'occupation du territoire exercée par les communautés naskapiées, crie et inuites.

L'activité récréotouristique sur le territoire prend de l'essor depuis un certain nombre d'années. En territoire jamésien, chaque municipalité constitue un pôle d'attraction touristique où la population et les visiteurs profitent des services de camping, de plages et de sentiers de toutes sortes. L'hébergement commercial offert comprend 574 unités, dont 68 situées hors localités⁸³.

Le territoire plus large de la Municipalité de Baie-James est desservi par plusieurs haltes routières comprenant une foule de services : sites de séjours, campings avec services ou rustiques, rampes de mise à l'eau et belvédères qui sont exploités afin de mettre en valeur un vaste réseau de sites récréotouristiques d'intérêt. Plusieurs desservent les visiteurs qui se dirigent vers les installations d'Hydro-Québec du complexe La Grande et sont situés le long des routes du Nord, de la Baie-James et de la Transtaïga. En tout, on y trouve 16 haltes routières complétées par diverses infrastructures.

Les secteurs situés au sud de la région sont aussi desservis par des droits d'accès permettant aux adeptes de motoneige de s'élancer sur des milliers de kilomètres de sentiers fédérés reliant la plupart des communautés de ces secteurs, dont les localités de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton (VVB), Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Chibougamau, Chapais et Mistissini.

Les réserves fauniques d'Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi, situées dans le sud-est de la région, représentent des pôles touristiques majeurs. Outre les activités de prélèvement de la faune qu'on

⁸² Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale du Nord-du-Québec, Faune Québec, compilation interne, mars 2008.

⁸³ Tourisme Baie-James (2007). *Rapport annuel 2006-07*, [En ligne] [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2006-2007/contenu/pdf/14_tableau_MRC.pdf].

y pratique, le lac Mistassini, d'une longueur de 176 km et atteignant 40 km de largeur par endroits, est un site idéal pour les randonnées de plein air et de canot-camping. La réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi offre deux sites de camping comprenant 45 emplacements avec et sans service et la possibilité de location d'un des 11 chalets situés au lac Waconichi⁸⁴.

Les autres utilisations du territoire public ayant une incidence sur l'économie de la région comprennent des droits octroyés à des fins agricoles (culture de la pomme de terre, des céréales, du foin, bleuetières, etc.) couvrant une superficie de 560 ha⁸⁵ ainsi que des droits octroyés à des fins industrielles et commerciales pour l'exploitation d'une centrale de valorisation de la biomasse forestière, de garages, d'usines de construction, de sites industriels, etc. (voir cartes 8A et 8B).

⁸⁴ La Société des établissements de plein air du Québec, Réserves fauniques Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi.

⁸⁵ Commission de protection du territoire agricole du Québec, *Rapport annuel 2006-2007*, tableau synthèse de la zone agricole par MRC.

Carte 8A : Droits et statuts économiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Nunavik)



Droit récréotouristique

- Bail de villégiature (chalet)
- Pourvoirie sans droit exclusif

Droit minier

- Bail d'exploitation de substances minérales de surface
- Bail d'exploitation minière
- Claim minier actif

Droit énergétique

- Centrale au diesel

Réseau de transport

- Réseau routier

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région administrative
- Limite sud du Nunavik

Frontière

- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Projection cartographique

Conique de Lambert

0 50 100 150 km

1/4 000 000

Sources

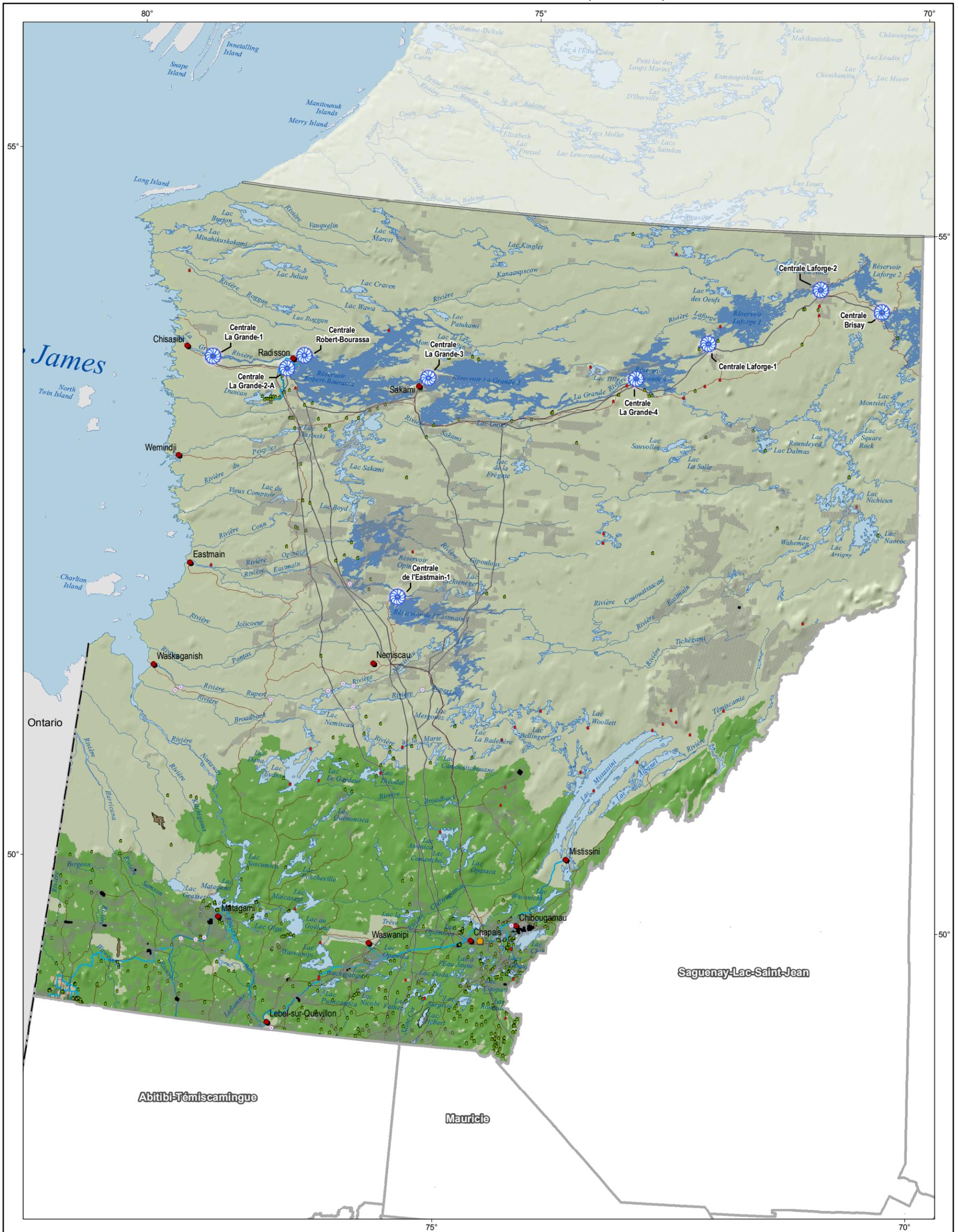
Base de données géographiques et administratives (BDGA 5M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

Carte 8B : Droits et statuts économiques

Portrait territorial du Nord-du-Québec (Jamésie)

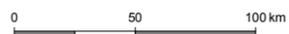


- Droit récréotouristique**
- Bail de villégiature (chalet)
 - Pourvoirie sans droit exclusif
 - Pourvoirie avec droits exclusifs
 - Sentier de motoneige
- Droit minier**
- Bail d'exploitation de substances minérales de surface
 - Bail d'exploitation minière
 - Claim minier actif
- Statut agricole**
- Zone agricole permanente

- Droit énergétique**
- Centrale hydroélectrique
 - Valorisation de la biomasse forestière
 - Ligne de transport d'énergie
 - Réservoir hydroélectrique
- Droit forestier**
- Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF)
 - Convention d'aménagement forestier (CvAF)
- Frontière**
- Interprovinciale

Projection cartographique

Conique de Lambert



1/3 000 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA 1M) MRNF 2009

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales et du soutien
 aux opérations énergie, mines et territoire
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

4.3. Synthèse de la dimension économique

Le Nord-du-Québec est un immense territoire comprenant de vastes réserves de ressources naturelles. Les industries forestières, minières et énergétiques ont été largement responsables du développement de la région. Formant les assises de l'économie locale, l'activité générée par ces industries a d'ailleurs permis la prolifération d'une industrie de services qui fournit la majorité des emplois des villes jamésiennes. À l'heure actuelle, la situation économique de ces derniers est déstabilisée compte tenu de l'effondrement du marché du bois d'œuvre, de la baisse récente des prix des métaux ainsi que d'un contexte économique général plus difficile. Toutefois, les grands chantiers hydroélectriques continuent d'engendrer d'importantes retombées pour la région. À moyen et long terme, la région mise sur sa capacité de diversifier sa production et de mettre en valeur son expertise locale afin de développer de nouveaux produits et de nouveaux procédés. Le bois d'ingénierie dans le domaine forestier et la mise en place des veilles stratégiques dans le domaine minier n'en sont que quelques exemples.

Dans les villages cris, la plupart des emplois dépendent du secteur tertiaire public. Toutefois, la communauté a su développer au fil des années une expertise considérable en matière de développement économique. Possédant déjà un réseau d'entreprises implanté dans le domaine du transport, de la construction, du tourisme et de l'énergie, les Crys du Nord-du-Québec font preuve d'une réussite exemplaire.

Plus au nord, l'économie des villages inuits fait face à de plus grands défis. Bien que les problèmes causés par l'éloignement, l'isolement, la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et le climat rigoureux touchent l'ensemble de la région, les conditions plus difficiles du Nunavik freinent davantage le développement de ses communautés. Tout comme dans les villages cris, les secteurs public et parapublic fournissent la majorité des emplois de la communauté⁸⁶. En revanche, bon nombre de ces organismes sont à vocation économique et ont pour mission de stimuler et de promouvoir les initiatives commerciales locales. À court et moyen terme, la relance de l'activité minière et les projets de parcs nationaux amorcés par le gouvernement du Québec offriront plusieurs possibilités d'emploi et contribueront positivement au développement de leurs communautés et à la promotion de leur culture.

Somme toute, l'économie du Nord-du-Québec est relativement fragile. Vulnérable aux fluctuations du marché des matières premières, la consolidation de certains créneaux tels que l'exploitation de la faune, la villégiature et le tourisme sous toutes ses formes, ainsi que l'ajout d'une

⁸⁶ Administration Régionale Kativik (1998). *Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik*, Kuujjiaq.

deuxième, voire d'une troisième transformation des produits forestiers, permettrait de diversifier l'activité économique régionale et atténuerait les contrecoups de ses soubresauts. À plus long terme, les perspectives de développement dans le domaine des énergies renouvelables et des bioénergies offrent de bonnes occasions pour la région de mettre à contribution son potentiel dans ce domaine.

Finalement, le contexte sociopolitique spécifique du Nord-du-Québec pose certains défis quant à l'arrimage d'idéaux entre les communautés. La dichotomie qui oppose les impératifs du développement à la nécessité de préserver la culture et le mode de vie traditionnel des autochtones exige que les projets mis de l'avant répondent aux exigences qu'impose l'équilibre entre ces deux pôles. Quoi qu'il en soit, l'harmonisation de toutes ces activités passe inévitablement par la volonté de tous les acteurs régionaux de procéder à une mise en valeur concertée et durable du territoire.

5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public

Le développement hydroélectrique est toujours d'actualité

Les activités présentant les meilleurs potentiels de développement pour le Nord-du-Québec sont majoritairement liées à la diversité et à l'abondance des ressources naturelles de son territoire. Par exemple, bien que les grandes rivières de la région soient le moteur de la moitié de la production hydroélectrique du Québec, d'autres cours d'eau possèdent aussi un potentiel hydroélectrique considérable et pourraient contribuer à augmenter cette production. En plus de cette possibilité de grands projets, la région comprend aussi un bon potentiel pour l'installation de plus petites centrales hydroélectriques. Ces petites centrales, développées par et pour les communautés locales, pourraient alimenter le réseau et générer des profits. Aussi, le réseau hydrographique nord-québécois constitue-t-il une réserve mondiale importante d'eau douce d'une valeur inestimable.

De grandes possibilités pour fabriquer de l'énergie plus verte

L'éolien possède aussi son créneau dans le Nord-du-Québec. Les secteurs situés le long du bassin de la Grande Rivière, en partant du bassin de la Caniapiscou et allant jusqu'à la localité de Radisson, représentent des zones particulièrement propices à une telle production. Ces secteurs, accessibles par la route de la Baie-James et par la Transtaïga, comportent peu de contraintes sociales ou de conflits d'usages pouvant y limiter le développement. Le secteur sud-ouest du lac Mistissini et la partie nord des monts Otish ont aussi fait l'objet d'études des vents et ont été ciblés comme sites potentiels.

L'exploitation du potentiel éolien de la région du Nord-du-Québec offrirait la possibilité d'apporter des solutions de rechange à l'exploitation des génératrices au diesel dans les réseaux autonomes d'Hydro-Québec au Nunavik. Ces génératrices peuvent être couplées à des éoliennes afin de réduire leur utilisation et donc la consommation de carburant pour la production d'électricité. Les émissions de gaz à effet de serre seront ainsi réduites et les coûts de production de l'électricité diminués.

Dans cette perspective, Hydro-Québec a entrepris des projets pilotes de couplage éolien-diesel dans les villages d'Akulivik et de Kangiqsualujjuaq. À partir des résultats qui seront obtenus, Hydro-Québec aura le mandat d'établir un plan d'implantation de systèmes de jumelage éolien-diesel dans l'ensemble des réseaux autonomes où la rentabilité sera démontrée.

Autres potentiels énergétiques, les gisements gaziers, la géothermie et l'énergie solaire sont des ressources qui sont susceptibles d'être mises en valeur⁸⁷ afin de contribuer de façon importante et durable à la demande énergétique québécoise⁸⁸. De plus, la mise en œuvre du Plan Nord

⁸⁷ Proulx, Marc-Urbain (2008). *Occupation des territoires nordiques du Québec*, Centre de recherche sur le développement territorial, Vision 2025, [En ligne] [\[http://vision2025.ugac.ca/forumnordique/rapsom14032008.pdf\]](http://vision2025.ugac.ca/forumnordique/rapsom14032008.pdf).

⁸⁸ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2006). *Stratégie énergétique*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp).

orientera le développement des potentiels hydroélectriques et éoliens, ainsi que celui des marées, du Nord québécois.

La valorisation de la ressource forestière

Par ailleurs, l'activité forestière et les résidus qui en découlent offrent à la région la matière première nécessaire à la production énergétique à base de biomasse. Cet exemple de valorisation des sous-produits forestiers par une deuxième, voire une troisième transformation, permettrait aussi de favoriser une diversification ainsi qu'une consolidation des activités dans ce domaine. De plus, l'abondance de cette ressource, l'expertise régionale qui y est associée de même que la technologie des infrastructures en place font en sorte que la région possède l'ensemble des composantes nécessaires pour entreprendre d'autres activités de mise en valeur telles que le développement de pépinières, la fabrication d'équipements forestiers et la production d'éthanol⁸⁹. Enfin, l'aménagement plus intensif de la forêt boréale du Nord-du-Québec pourrait, à long terme, permettre à la région de se tailler une place dans les échanges internationaux liés à la bourse du carbone. En effet, la forêt boréale du Nord-du-Québec représente un important puits de carbone et les avantages environnementaux qui découleraient d'une telle démarche permettraient à la région de se démarquer sur la scène mondiale⁹⁰.

L'agriculture et le Nord : pourquoi pas?

L'agriculture nordique présente également un potentiel sous-exploité. La culture de petits fruits, de même que de certaines plantes nordiques typiques, permettrait à la fois une diversification de l'activité économique et une commercialisation de produits du terroir uniques à la région. En ce qui a trait aux activités d'élevage et de pisciculture, elles ne présentent qu'un potentiel marginal, mais tout de même présent.

Un contexte économique favorable au développement de nouveaux projets miniers

Quant aux potentiels dans le domaine minier, la région présente de nombreuses possibilités de mise en valeur. En plus de l'abondance des ressources, la présence des métaux tels que le cuivre, l'or, le zinc, l'argent, le fer, le diamant et l'uranium permet de dresser un tableau minéral régional particulièrement diversifié. Par ailleurs, la fiscalité québécoise liée à l'activité minière crée un contexte plus favorable à l'investissement. Économiquement, l'effervescence des dernières années a engendré un tourbillon d'activités de prospection et de mise en valeur. Les différents projets associés à l'exploration sont encore nombreux et n'attendent que la reprise des marchés. Outre les quatre propriétés minières déjà en activité sur le territoire, sept autres projets miniers, tous situés en Jamésie, devraient voir le jour à moyen terme, conditionnellement entre autres à l'obtention du financement et à un prix favorable des métaux. Ainsi, le projet de Foxtrot (diamant) est actuellement au stade de mise en valeur. Plusieurs projets d'exploration minière sont très prometteurs : c'est le cas

⁸⁹ Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2007). *Projet ACCORD en région, Créneaux d'excellence*, [En ligne] [\[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2503#tourisme\]](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2503#tourisme).

⁹⁰ Proulx, Marc-Urbain (2008). *Occupation des territoires nordiques du Québec*, Centre de recherche sur le développement territorial, Vision 2025, [En ligne] [\[http://vision2025.uqac.ca/forumnordique/rapsom14032008.pdf\]](http://vision2025.uqac.ca/forumnordique/rapsom14032008.pdf).

notamment de Discovery (or), Éléonore (or) et de Matoush (uranium). De plus, trois anciennes mines pourraient rouvrir à nouveau, soit Lac Bachelor (or), Géant Dormant (or) et Langlois (zinc, cuivre)⁹¹.

L'accessibilité au territoire est un enjeu important pour l'exploration minérale, car les mines sont rares et leur localisation inconnue, tant et aussi longtemps que les gisements n'ont pas été mis au jour. Par ailleurs, les problèmes liés à l'accès à la ressource minière donnent lieu à d'importants projets de développement d'infrastructures qui auront une influence notable sur la capacité de mettre en valeur les projets actuels et à venir de la région. Par exemple, depuis l'annonce de la découverte de gîtes diamantifères au nord des monts Otish en décembre 2001, il apparaît qu'un des principaux obstacles au développement de ce site est lié à l'accessibilité adéquate par route au secteur. Situé à 400 km au nord-est de Chibougamau, au-delà de la limite nordique des forêts exploitables commercialement, à quelque 175 km au nord de la route 167 actuelle, ce secteur n'est à ce jour accessible que par route de glace pendant les mois d'hiver. Le reste de l'année, c'est le transport aérien qui assure ce lien, engendrant des coûts additionnels. Par ailleurs, le prolongement de la route 167 pour desservir ce secteur sera bénéfique pour d'autres secteurs de l'économie.

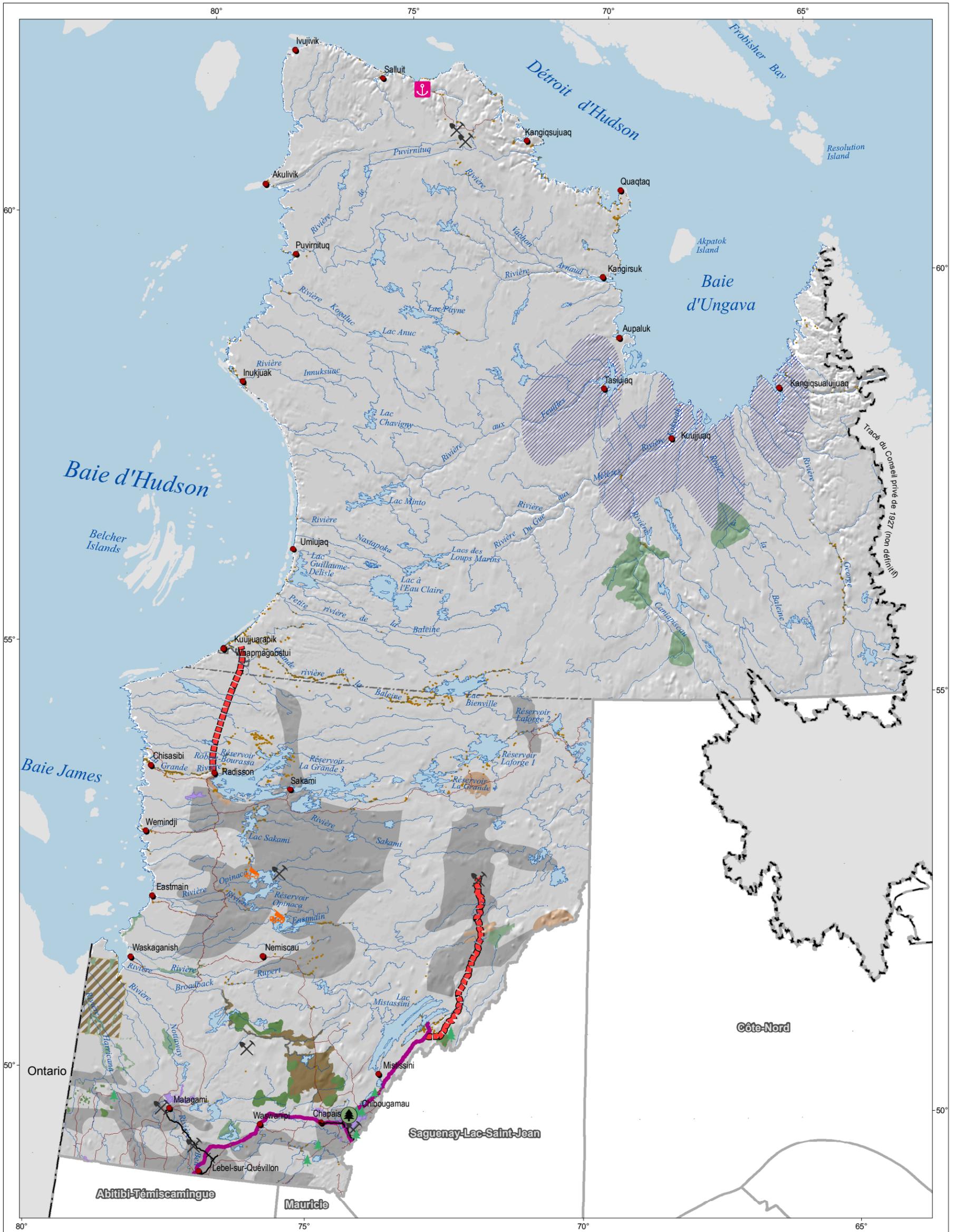
Les secteurs de l'énergie, du tourisme, de la faune (avec ou sans prélèvement) et des mines, par exemple, bénéficieront tous de ce nouvel accès qui, en plus, permettra d'augmenter les retombées économiques pour le village cri de Mistissini et la ville de Chibougamau. Du coup, le projet de route des monts Otish a évolué en projet de route « multiressource » et suscite actuellement beaucoup d'intérêt chez bien des acteurs du milieu. D'ailleurs, la volonté gouvernementale de donner vie au projet s'est concrétisée lors du Discours sur le budget 2009-2010, par l'annonce d'une enveloppe substantielle visant à assurer cette construction. Ce projet s'inscrit également dans le projet du Plan Nord et représente une des étapes importantes marquant le début de cette ambitieuse démarche⁹² (voir carte 9).

⁹¹ Ministère des Ressources naturelle et de la Faune, Direction de l'information géologique du Québec, compilation interne, 2008.

⁹² Gouvernement du Québec (2009). *Discours sur le budget 2009-2010*, [en ligne] [<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2009-2010/fr/documents/pdf/DiscoursBudget.pdf>].

Carte 9 : Projets et potentiels liés au territoire public

Portrait territorial du Nord-du-Québec



- Projet économique**
- Projet de construction d'installation portuaire
 - Projet de centrale hydroélectrique
 - Projet minier
 - Route projetée
 - Potentiel éolien
- Projet social**
- Parc régional Obalski
 - Circuit récréotouristique

- Potentiel économique**
- Potentiel gazier et pétrolier
 - Potentiel minier
- Projet environnemental**
- Écosystème forestier exceptionnel
 - Projet de parc national
- Frontière**
- Interprovinciale
 - Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

- Potentiel environnemental**
- Aire de fréquentation du caribou forestier
 - Projet d'aire protégée
 - Zone de rivière à saumon
- Potentiel social**
- Lieu propice à l'interprétation patrimoniale et historique
 - Potentiel de villégiature

Projection cartographique
 Conique de Lambert
 0 50 100 150 km
1/5 000 000

Sources
 Base de données géographiques MRNF 2009 et administratives (BDGA 5M)

Réalisation
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des affaires régionales du Nord-du-Québec
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2009

L'ensemble de ces potentiels liés aux ressources de la région permet la mise sur pied d'une variété de projets de développement à caractère économique. Aussi, ces projets devront-ils cadrer dans un nouveau contexte plus vert et socialement acceptable. Toutefois, ce patrimoine naturel ne pourrait pas être mis en valeur sans tenir compte du riche patrimoine social qu'il côtoie. Alors que le dynamisme des communautés permet le lancement de projets originaux, ces derniers enrichissent et animent, à leur tour, le milieu de vie des populations.

Les paysages uniques du Nord éveillent une curiosité croissante chez les visiteurs du reste du Québec. L'attractivité touristique traditionnelle, centrée sur des activités de prélèvement faunique, est complétée par les activités de plein air sans prélèvement comme le canot-camping et la randonnée. Aussi, le tourisme d'aventure, l'écotourisme, de même que le tourisme d'affaires et culturel diversifient l'offre touristique nordique et attirent une nouvelle clientèle dynamique et internationale à la recherche de dépaysement.

Les exemples de tels projets sont nombreux. Culturellement, l'abondance de sites archéologiques présente une occasion unique de mise en valeur à des fins touristiques. On trouve des concentrations importantes de ces sites, entre autres, dans le bassin de la Grande Rivière, répertoriées lors de la construction des grands barrages, de même que sur la côte nord du Nunavik.

De nombreux projets favorisant à la fois la protection des milieux et le tourisme

En ce qui concerne les projets environnementaux, dans la foulée de la Stratégie québécoise sur les aires protégées, de la réalisation des objectifs de protection et de mise en valeur (OPMV) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et d'initiatives locales, il existe plusieurs projets de protection à l'étude dans la région. Bien que l'objectif premier de ces aires soit la conservation du patrimoine écologique, ces projets contribuent aussi positivement à l'économie de la région grâce aux visiteurs qu'ils peuvent attirer.

On compte plus de 10 000 km² de superficie à l'étude en vue de la création de futurs parcs et de réserves. Parmi eux, les projets de parcs d'Albanel-Témiscamie-Otish (actuellement désignés en tant que réserve de biodiversité) et Assinica font toujours l'objet de négociations et d'acquisition de connaissance en vue de leur officialisation. Rappelons que les parcs nationaux ont pour objectif d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique. L'objectif est également de les rendre accessibles au public à des fins extensives d'éducation et de récréation⁹³.

⁹³ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002). [En ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protégees/terres-pub.htm#parcs\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protégees/terres-pub.htm#parcs).

Le MRNF, quant à lui, entend protéger d'autres écosystèmes forestiers exceptionnels en région au cours des deux prochaines années et répertorier de nombreux sites fauniques d'intérêt (SFI).

Un comité régional représentant les communautés comprises dans l'axe de la route 113 prévoit la création d'un circuit le long de celle-ci entre Lebel-sur-Quévillon et Mistissini. Le développement du projet est axé sur l'écotourisme et le tourisme d'aventure, et vise le développement de deux circuits canotables. Le projet engendrera aussi le développement d'autres produits de tourisme d'aventure comme le géocaching et des parcours d'aventure en sentier et hors sentier.

Finalement, la Ville de Chibougamau travaille actuellement à la création du parc municipal Obalski. Situé près de la route 167, ce parc offrira la possibilité de se récréer tout en profitant d'une vaste gamme d'infrastructures à cet effet. Le parc comprendra des pistes de cyclisme et de ski de fond, des sentiers pédestres et de tir à l'arc, des aires de repos et de pique-nique, une plage, des tours d'observation, etc.

Une dynamique sociale unique

6. Synthèse du portrait territorial

La région du Nord-du-Québec est un vaste territoire riche en ressources représentant à lui seul plus de la moitié du Québec. Sa population, formée des communautés inuits, cris et jamésiennes, lui confère une dynamique socioculturelle et sociopolitique particulière. Au cœur de cette réalité, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois a donné préséance à une organisation du territoire qui favorise un développement ordonné, tout en permettant aux instances gouvernementales de remplir leurs obligations envers les communautés signataires, et ce, afin de préserver le mode de vie ancestral de ces dernières.

Formée de deux sous-régions, soit les territoires du Nunavik et de la Baie-James, la région du Nord-du-Québec offre une variété d'environnements uniques. Le Nunavik, signifiant « la très grande place où l'on vit », comprend certains des derniers territoires réellement sauvages de la planète. Les vastes contrées de cet espace nordique offrent un paysage singulier, imprégné de son héritage glaciaire et bordé de grandes masses d'eau. Le peuple inuit du Nunavik entretient une relation particulière avec les milliers de kilomètres de rivages des baies d'Hudson et d'Ungava ainsi que du détroit d'Hudson. Ces milieux offrent un environnement propice à de nombreuses espèces marines dont ils savent tirer profit depuis très longtemps afin d'assurer leur subsistance.

Plus au sud, le territoire de la Baie-James offre des paysages plus forestiers et est reconnu pour ses nombreux plans d'eau. Tout comme le peuple inuit, les Cris sont tributaires d'une occupation millénaire du territoire et la relation que partagent ces derniers avec leur milieu est profondément ancrée dans leurs activités ancestrales de pêche, de chasse et de trappe.

Depuis le milieu du xx^e siècle, les premiers Jamésiens sont venus s'établir dans la région afin d'y trouver du travail dans les forêts et dans les mines. Peu à peu, ils y ont érigé leur demeure, fondé des familles et formé des collectivités. Bien qu'ils partagent un vécu beaucoup plus récent avec le territoire, aujourd'hui, c'est une troisième, voire une quatrième génération de bâtisseurs et de travailleurs qui y élèvent leur famille. Les Jamésiens sont tout aussi attachés à leur milieu, à leur mode de vie et à toutes les possibilités de récréations qu'offrent ces grands espaces, et ils en sont fiers.

Démographiquement, ces trois communautés ne représentent que 0,5 % de la population québécoise et, bien que dans son ensemble le Nord connaisse un certain vieillissement de sa population, la région prend tout de même de l'expansion. Cette expansion se fait largement dans les villages cris et inuits, tandis que les habitants des villages de la Jamésie, tout comme dans d'autres régions ressources, sont aux prises avec des problèmes d'exode de ses jeunes et de sa population active.

Région ressource par excellence, le Nord-du-Québec est la première productrice d'énergie hydroélectrique au Québec, la première sur le plan de l'exploration minière, la deuxième en importance dans le domaine forestier, et la variété des conditions bioclimatiques donne lieu à plusieurs milieux naturels colonisés par des espèces fauniques uniques. Par contre, largement dépendantes de ces ressources naturelles, les industries des domaines forestier et minier, ainsi que les services qui y sont associés, sont vulnérables aux fluctuations du coût des matières premières sur les marchés mondiaux. Cette situation crée donc la nécessité de diversifier et d'approfondir son économie.

Pour ce faire, la région possède plusieurs atouts. Par exemple, elle peut maximiser la valeur ajoutée du bois d'œuvre par une deuxième et une troisième transformation effectuée en région de même que favoriser le développement des productions énergétiques alternatives telles que l'énergie tirée des forces éolienne et marémotrice ou provenant de la biomasse. De plus, la commercialisation de produits du terroir, la culture des fruits sauvages ainsi que la mise en valeur du patrimoine autochtone sont des avenues que les acteurs régionaux pourraient emprunter afin de diversifier l'économie. Autre exemple, le Nord-du-Québec possède un large réseau d'aires protégées. Ces zones exceptionnelles de conservation de calibre international permettent le développement de nouveaux créneaux d'activité tels que l'écotourisme, le tourisme d'aventure et le tourisme culturel.

Un des freins importants au développement du Nord est, bien entendu, l'accès à son territoire. Sa situation géographique et son étendue découragent certains investisseurs. Plus accessible, une bonne proportion du territoire de la Baie-James est desservie par six routes principales, dont celles de la Baie-James et de la Transtaïga, ouvertes pendant la construction des grands barrages hydroélectriques du complexe La Grande. De plus, la portion sud de ce territoire est sillonnée par des milliers de kilomètres de chemins forestiers facilitant le flux du fret. Toutefois, au nord du 55^e parallèle, les villages nordiques ne sont pas reliés au reste de la région. Pour le moment, l'ensemble du transport des personnes et des marchandises se fait par voies maritime et aérienne, à coût élevé. Cette situation nuit à la fois aux développements industriels et touristiques.

Finalement, une des particularités du Nord québécois que lui confèrent ses grands espaces et son isolement consiste en son manque de connaissance des potentiels d'une grande portion de son territoire peu ou pas exploré. Enjeu d'importance, l'acquisition de connaissances permettant répertorier de façon adéquate les ressources du Nord-du-Québec est essentielle à leur saine gestion ainsi qu'à une utilisation rationnelle et durable.

L'ensemble des droits de nature économique octroyés dans cette région administrative représente plus de 160 000 km², sans compter des milliers de droits ponctuels et linéaires octroyés à des fins récréatives et industrielles. Se greffent au territoire aussi plus de 125 000 km² de droits et de statuts sociaux comprenant les aires protégées et les réserves fauniques, ainsi que 206 000 km² de terres ayant un statut particulier en fonction des dispositions prévues dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et dans La paix des braves. Évidemment, cette superposition de droits oblige à faire des choix difficiles quant à l'utilisation du territoire et des ressources, d'où la nécessité d'adopter une approche concertée afin de considérer les points de vue et les préoccupations des instances régionales et locales, des communautés autochtones, des gestionnaires et des utilisateurs.

Conclusion

L'élaboration des portraits territoriaux visait à analyser les différentes caractéristiques du territoire public et de son utilisation, et ce, sous divers angles. Elle a ainsi permis de mettre en lumière l'interrelation entre les composantes biophysiques, sociales et économiques du territoire public ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif au mieux-être de la population. Elle a également permis de comprendre pourquoi la gestion de ce territoire devait être effectuée dans une optique d'intégration de ces composantes, dans un contexte de multiplication des usages et des besoins tant de développement que de protection.

La gestion du territoire public doit pouvoir s'effectuer sur la base d'une connaissance globale des phénomènes qui le caractérisent ou l'animent. La diversité de ces phénomènes nécessite toutefois de cerner les éléments facilitant l'identification des principaux enjeux d'utilisation du territoire public. D'où l'intérêt d'un portrait territorial.

En posant un regard d'ensemble sur les caractéristiques des territoires publics régionaux et en les associant aux principaux potentiels et projets connus pouvant influencer la mise en valeur du territoire public, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune voulait faciliter la planification et la gestion de l'utilisation du territoire public. Avec le portrait territorial du Nord-du-Québec, le Ministère souhaite ainsi appuyer les discussions entre les acteurs sur la base d'une connaissance intégrée du territoire public.

Bibliographie

- ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK. *Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik*, septembre 1998, Kuujjiaq.
- ASSOCIATION DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC (2007). [En ligne] [<http://radiovision.ca/arcq>].
- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (2006). *Origin of the lichen woodland at its southern range limit in eastern Canada: the catastrophic impact of insect defoliators and fire on the spruce-moss forest*, abstract, [En ligne] [<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=1333468>].
- COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (2007). *Rapport annuel 2006-2007, tableau synthèse de la zone agricole par MRC*, [En ligne] [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2006-2007/contenu/pdf/14_tableau_MRC.pdf].
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES (2007). *Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le Nord-du-Québec : Une avenue prometteuse pour l'avenir de la région*, [En ligne] [[http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE\(1\)/08-12-S-CRE_Baie-James.pdf](http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE(1)/08-12-S-CRE_Baie-James.pdf)].
- EMPLOI QUÉBEC (2007). *Portrait du secteur : L'industrie minière*, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines, [En ligne] [<http://www.csmomines.qc.ca/portrait-secteur/default.php>].
- EMPLOI QUÉBEC (2007). *Profil socio-économique Nord-du-Québec*, [En ligne] [<http://emploi Quebec.net/francais/regions/nordquebec/publications.asp?categorie=1016103>].
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2007). « Lac Mistassini », [En ligne] [<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0005343>].
- ENVIRONNEMENT CANADA (2006). *Stratégie canadienne sur les carburants renouvelables*, [En ligne] [http://www.studio255.com/crfa/pdf/CR_Energy_Strategy_Summary_FR.pdf].
- FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC (2007). *Espèces : Doré jaune*, [En ligne] [<http://www.fpq.com/fr/fishing.species.asp?id=8>].
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2009). *Discours sur le budget 2009-2010*, [En ligne] [<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2009-2010/fr/documents/pdf/DiscoursBudget.pdf>].
- HÉLIMAX ÉNERGIE INC. (2009). *Inventaire du potentiel éolien exploitable du Québec*, [En ligne] [http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/energie/eolien/vent_inventaire_inventaire_2005.pdf].

- HYDRO-QUÉBEC (2005). *Projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert : Étude d'impact sur l'environnement*, [En ligne]
[<http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/etudes.html>].
- HYDRO QUÉBEC (2007). *Aménagement Robert-Bourassa*, [En ligne]
[http://www.hydroquebec.com/visitez/visite_virtuelle/amenagement.html].
- HYDRO-QUÉBEC (2007). *Profil régional 2006*, [En ligne]
[http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2006/index.html].
- HYDRO-QUÉBEC (2008). *Projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert*, [En ligne]
[<http://www.hydroquebec.com/rupert/fr/index.html>].
- INDUSTRIE CANADA (2008). *Énergie Renouvelable*, [En ligne]
[http://www.ic.gc.ca/epic/site/rei-ier.nsf/fr/h_nz00009f.html].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2003). *Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative du Nord-du-Québec, 2001*, [En ligne]
[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_10/scolarite10/niveauscol10.htm].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Compilation spéciale des données du recensement 2001-2006*.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2006, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2001*, [En ligne]
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Population et composantes démographiques quinquennales projetées, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, Scénario A¹, 2001, 2006, 2011, 2016, 2021 et 2026*, édition 2003, [En ligne]
[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/pers_demo/pers_pop10.htm].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel, Nord du Québec et ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001 et 2004-2006*, [En ligne]
[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil10/societe/demographie/nais_decés/nata10.htm].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008). *Données de recensement 2001 et 2006*, [En ligne]
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/stats_regnl/index.htm].
- JOURNAL LES AFFAIRES. « L'industrie minière », cahier spécial, 26 avril au 2 mai 2008, p. A-2.
- LI, T. et J.-P. DUCRUC (1999). *Les provinces naturelles, Niveau I du cadre écologique de référence du Québec*, ministère de l'Environnement, 90 p.

- MCKENZIE, GÉRALD (2003). *Vers un Nunavik autonome*, [En ligne]
[\[http://www.cjf.qc.ca/rerelations/archives/themes/textes/autochtone/auto_mcke_0103.htm\]](http://www.cjf.qc.ca/rerelations/archives/themes/textes/autochtone/auto_mcke_0103.htm).
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2007). *Zoom sur la région : Baie-James*, [En ligne]
[\[http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2076\]](http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2076).
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2008). *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne]
[\[http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficherResultat\]](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficherResultat).
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (2008). *Aménagement et gestion du territoire, la Conférence régionale des élus*, [En ligne]
[\[http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_acte_conf.asp\]](http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_acte_conf.asp).
- MINISTÈRE DES RÉGIONS (2001). *Politique de développement du Nord-du-Québec*, 2001, [En ligne]
[\[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/developpement_regional/fr/general/polnqc.pdf\]](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/developpement_regional/fr/general/polnqc.pdf).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Répertoire des sites géologiques exceptionnels*, [En ligne],
[\[http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sgc/classes/l15102_imprFiche?mslink=3403300001&numr_carte=98878976&numr_site=1&nom_site=Cuestas%20du%20lac%20Guillaume-Delisle\]](http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sgc/classes/l15102_imprFiche?mslink=3403300001&numr_carte=98878976&numr_site=1&nom_site=Cuestas%20du%20lac%20Guillaume-Delisle).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Gros plan sur le Ministère : Entente Québec-Cris (février 2002)*, [En ligne]
[\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/affaires/affaires-projet.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/affaires/affaires-projet.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Gros plan sur le Nord-du-Québec : L'énergie*, [En ligne]
[\[http://www.mrn.gouv.qc.ca/Nord-du-Quebec/energie/index.jsp\]](http://www.mrn.gouv.qc.ca/Nord-du-Quebec/energie/index.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Gros plan sur les forêts : Limite nordique des forêts attribuables — Rapport final*, [En ligne]
[\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-delimitation-limite.jsp\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-delimitation-limite.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008). *Gros plan sur les régions, Les commissions régionales des ressources naturelles et du territoire*, [En ligne]
[\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/regions/commissions/index.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/regions/commissions/index.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Portrait régional*, Direction de l'aménagement de la faune du Nord du Québec, [En ligne]
[\[http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_1_0_29p.pdf\]](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/10_nord_que/PDRRF/portrait_reg_1_0_29p.pdf).

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2003). *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*, [En ligne] <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES PARCS (2004). Direction générale de l'information géographique.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. *Gros plan sur les mines : Aperçu géologique 2003-2005*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-apercu.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-apercu.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2005). *Mesures transitoires applicables au développement de la villégiature privée du territoire de la Baie-James, région Nord-du-Québec*, Direction de l'énergie, des mines et du territoire public.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2006). *Gros plan sur l'énergie : Stratégie énergétique*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Bases de données du système de Gestion de Droits Fonciers (GDF)*, Direction de l'énergie, des mines et du territoire.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). « Le caribou nordique : un phénomène naturel de classe mondiale », dans *Chasse d'hiver au caribou saison 2007-2008*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-caribou/caribou/index.asp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-caribou/caribou/index.asp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. Direction générale régional du Nord-du-Québec, compilation interne basée sur la destination des volumes récoltés de 2007.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Gros plan sur la faune : La faune et la nature en chiffres*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/statistiques/nature-chiffres.jsp\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/statistiques/nature-chiffres.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Gros plan sur les forêts : Statistique forestières*, [En ligne] [\[http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0\]](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#0).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *La faune et la nature, ça compte*, [En ligne] [\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/tourisme-chasse.pdf\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/tourisme-chasse.pdf).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE(2007). *Préparer l'avenir du secteur minier québécois*, document de consultation sur la Stratégie minérale du Québec, [En ligne]

[\[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/mines/strategie/document-consultation.pdf\]](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/mines/strategie/document-consultation.pdf).

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007).
Direction de l'énergie, des mines et du territoire, Direction générale régionale du Nord du Québec, secteur forêts, compilation interne.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007).
Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT), Direction de l'énergie, des mines et du territoire public, compilation interne.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008).
Gestion des titres miniers (GESTIM).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008).
Direction générale du Nord-du-Québec, secteur faune, compilation interne.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008).
Direction de l'énergie, des mines et du territoire du Nord-du-Québec, compilation interne.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008).
Direction de l'information géologique du Québec, compilation interne.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2002). *Aires protégées au Québec, Les provinces naturelles*, [En ligne]
[\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2002). *Aires protégées : Terres publiques*, [En ligne]
[\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/terres-pub.htm#parcs\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/terres-pub.htm#parcs).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2002). *Les aires protégées au Québec*, [En ligne]
[\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm#def\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm#def).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2002). *Parc national des Pingualuit*, [En ligne]
[\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/pingualuit/index.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/pingualuit/index.htm).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (2007). *Projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire*, [En ligne] [\[http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire.htm\]](http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire.htm).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (2007). *Projet ACCORD en région, Créneaux*

- d'excellence*, [En ligne]
[\[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2503#tourisme\]](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2503#tourisme).
- MUNICIPALITÉ DE BAIE-JAMES (2007). *Montant basé sur l'évaluation moyenne des immobilisations à des fins de villégiatures*, Service de la trésorerie.
- PROULX, MARC-URBAIN (2008). « Occupation des territoires nordiques du Québec », *Vision 2025*, Centre de recherche sur le développement territorial, [En ligne]
[\[http://vision2025.ugac.ca/forumnordique/rapsom14032008.pdf\]](http://vision2025.ugac.ca/forumnordique/rapsom14032008.pdf).
- RESSOURCES NATURELLES CANADA (2006). *L'Atlas du Canada : Montagne*, [En ligne]
[\[http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/facts/mountains.html\]](http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/facts/mountains.html).
- RESSOURCES NATURELLES CANADA (2006). *Secteur des sciences de la Terre, Collection de photographies des paysages canadiens*, [En ligne],
[\[http://gsc.nrcan.gc.ca/landscapes/details_f.php?photoID=218\]](http://gsc.nrcan.gc.ca/landscapes/details_f.php?photoID=218).
- SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2006). *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, Publications du Québec, Québec, 823 p.
- SERVICE CANADA (2007). *Étude sur le vieillissement de la main-d'œuvre spécialisée dans la région du Nord-du-Québec 2007-2014*, [En ligne]
[\[http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/abiti-temiscamingue/francais/etudes/erosion/index.html\]](http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/abiti-temiscamingue/francais/etudes/erosion/index.html).
- SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (1998). *Enquête auprès des villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau*.
- SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (2008). *Réserves fauniques Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi*, présentation, [En ligne] [\[http://www.sepaq.com/rf/amw/fr/presentation.html\]](http://www.sepaq.com/rf/amw/fr/presentation.html).
- SOCIÉTÉ DES SITES HISTORIQUES DE RADISSON (2007). *Étude d'opportunité pour la création du Parc Robert-A.-Boyd*, présentation.
- STATISTIQUE CANADA (2007). *Données du recensement de 2006*, [En ligne]
[\[http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/index.cfm?Lang=F\]](http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/index.cfm?Lang=F).
- TOURISME BAIE-JAMES (2007). *Rapport annuel 2006-07*.